

Commission Nationale de Descente de Canyon



**Organisation de l'activité
Niveaux et Brevets Fédéraux
Gestion des Formations**

Commission Nationale de Descente de Canyon

Organisation de l'activité Niveaux et Brevets Fédéraux Gestion des Formations

Sommaire

1. GENERALITES	3
1. Introduction	4
2. Organisation de l'activité en Club préconisée par la Commission Nationale de Descente de Canyon	5
3. Définition des niveaux et brevets FFCAM :	6
4. Rôle du DTR.....	7
5. Recommandations ministérielles pour la pratique de la descente de canyon.....	8
6. Normes éditées par la fédération délégataire pour la pratique de la descente de canyon.....	9
7. Le matériel de descente de canyon.	10
2. FORMATION	13
8. Comment se former ?	14
9. Coursus de formation	16
10. Prérogatives des niveaux FFCAM et brevets fédéraux.....	17
11. Reconnaissance des niveaux de compétences	18
12. Règlement du Brevet fédéral FFCAM d'Initiateur de Descente de Canyon	19
13. Règlement du Brevet fédéral FFCAM de Moniteur de Descente de Canyon.....	21
14. Règlement du Brevet fédéral FFCAM d'Instructeur de Descente de Canyon.....	23
15. Règlement d'équivalence entre Certificat de qualification professionnelle "cordiste" et brevet fédéral de descente de canyon.....	25
16. Référentiel de compétences	26
17. Caractéristiques des stages	33
18. Détails des tests techniques de l'UVTT.....	35
19. Exemples de programmes de stages	36
20. Éléments relatifs au cursus canyon antérieur à 2007	43
3. ADMINISTRATION	44
21. Contrat d'Objectifs.....	45
22. Éléments de budget pour contrat d'objectifs.....	46
23. Formulaire de stage.....	48

Commission Nationale de Descente de Canyon



1. GENERALITES

Commission Nationale de Descente de Canyon

1. Introduction

La descente de canyon, ou canyonisme (appellation de la fédération délégataire) malgré une apparence facile et ludique, est une activité de pleine nature nécessitant une préparation sérieuse comme toutes les disciplines de montagne.

Elle se pratique sur un terrain d'aventure instable, souvent engagé, nécessitant des compétences techniques spécifiques et beaucoup de prudence. L'utilisation de cordes en milieu vertical aquatique et confiné cumule les difficultés et les risques.

Elle se pratique également dans un milieu sauvage exceptionnel mais fragile qu'il convient de protéger.

Un apprentissage sur corde et en eau vive, ainsi qu'une bonne connaissance du milieu, sont indispensables pour la pratiquer en toute sécurité, en respectant l'environnement.

La Commission Nationale de Descente de Canyon propose à chaque adhérent de bénéficier au sein de la Fédération des Clubs Alpains Français d'une organisation intégrant des notions d'apprentissage et d'évolution progressive dans l'acquis des connaissances. Cette organisation s'articule autour de quatre niveaux de compétences :

- pratiquant validé **autonome en progression**,
- cadre titulaire du brevet d'**initiateur**,
- cadre titulaire du brevet de **moniteur**,
- formateur de cadre titulaire d'un brevet d'**instructeur**.

Le **passport formation canyon**, renseigne sur les connaissances utiles et la façon de les acquérir en vue de participer ou d'encadrer des sorties en canyon au sein des clubs de la fédération. Il apporte à chaque adhérent qui le souhaite les moyens de s'orienter et de s'engager, à son rythme, vers un objectif de formation ambitieux. Au cours de cet apprentissage, puis durant l'ascension dans l'activité, le passeport est le témoin de l'expérience et des étapes franchies.

Le **passport formation canyon** n'a rien à voir avec le **livret de formation FFCAM** qui n'est que le recueil des différents brevets obtenus par son titulaire.

Commission Nationale de Descente de Canyon

2. Organisation de l'activité en Club préconisée par la Commission Nationale de Descente de Canyon

L'organisation de la descente de canyon proposée par la Commission Nationale de Descente de Canyon (CNC), définit quatre niveaux de compétence (cf. page 6).

Pour l'organisation des sorties d'initiation, comportant des débutants inscrits au club, la présence d'au moins un **initiateur** est nécessaire.

La CNC recommande à chaque club proposant l'activité de descente de canyon, de bénéficier d'au moins un cadre **initiateur** pour l'organisation, le suivi de l'activité de son club et de disposer d'au moins un **moniteur** afin de suivre et gérer la formation des adhérents

Les prérogatives des initiateurs, moniteurs et instructeurs FFCAM sont valables pour les membres de la fédération et uniquement dans l'exercice des activités de la fédération.

Chaque club bénéficie du soutien d'un **Délégué Technique Régional** (DTR) qui représente la CNC. Le DTR favorise le développement de l'activité et la formation dans sa région.

Le passeport formation canyon de la FFCAM

- Le passeport formation canyon est disponible pour tous les membres de la FFCAM s'inscrivant dans cette activité et qui en font la demande au bureau de la CNC.
- Le passeport formation regroupe notamment les informations suivantes :
 - informations relatives au détenteur du passeport (identité, licence, etc.)
 - références concernant la fédération et les coordonnées de l'assurance
 - organigramme général du cursus de formation canyon
 - les recommandations sur l'organisation et la pratique de l'activité
 - information sur le langage gestuel et sonore utilisé en canyon
 - information relative à la protection du milieu, au respect des autres usagers et riverains
 - référentiel des compétences nécessaires pour l'acquisition des différents niveaux
 - liste et suivi des courses effectuées et validation des différents stades de la formation. Les stages peuvent avoir été suivis dans un cadre club ou lors de sessions organisées avec agrément de la CNC.
 - consignation des différents stages fréquentés et encadrés
 - suivi des certificats médicaux pour l'activité

Commission Nationale de Descente de Canyon

3. Définition des niveaux et brevets FFCAM :

Autonome en progression :

- il possède en principe son matériel et sait l'utiliser
- il est capable de progresser en terrain accidenté et aquatique par désescalade, saut, toboggan, marche ou nage.
- il est capable d'utiliser les cordes en place pour descente en rappel sur corde, pour franchir une tyrolienne, une main courante ou une déviation, pour utiliser une corde guide.
- il peut seconder le responsable de la sortie lors de manœuvres simples de corde, d'assurance ou de pose d'équipements.
- il est capable de se sortir d'un mauvais pas : passage de nœud, inversion descente-montée, remontée de fortune, auto dégagement d'urgence.
- il améliore ses connaissances au contact des initiateurs et prend les initiatives utiles à sa formation.

Initiateur :

- il maîtrise l'utilisation du matériel individuel et collectif. Il sait gérer les EPI.
- il connaît l'environnement des canyons.
- il est capable d'encadrer des débutants (6 personnes maximum) dans des canyons faciles (cotation française inférieure à 3.3.II ou sites réputés d'initiation) et des pratiquants validés **Autonome en progression** dans tous types de canyons.
- il organise la sortie et il assure le choix du site, de l'horaire, du matériel et de l'accès, l'adaptation du choix au groupe, s'informe de la météo et des moyens d'alerte.
- il donne les consignes et assure la cohésion du groupe.
- il prend les initiatives utiles, détermine et met en œuvre les modalités de progression pour permettre au groupe d'évoluer en sécurité.
- il est capable d'assister un équipier en difficulté.
- il contribue à la formation des **Autonomes**.

Moniteur :

- il est capable de définir les objectifs de la sortie en fonction du public et de mettre en œuvre les moyens techniques et pédagogiques pour y parvenir.
- il organise la formation des **Autonomes** et contribue à la formation **Initiateurs** au cours de l'activité.
- il organise et/ou participe à l'encadrement de stages d'initiation ou de perfectionnement, de formation Initiateur, ou des unités de formation (UF) et de valeur (UV).
- il possède une solide expérience en canyon.

Instructeur FFCAM :

- c'est un expert sur lequel peuvent s'appuyer les responsables fédéraux.
- Il est formateur de cadres, apte à organiser des stages de formation **Initiateur**, **Moniteur** et des sessions de **recyclage**.
- il participe activement à la formation et à la vie de la Commission Nationale de Descente de Canyon.

Commission Nationale de Descente de Canyon

4. Rôle du DTR

C'est un élu régional, bénévole breveté, représentant des clubs de sa région pour sa discipline et donc interlocuteur privilégié auprès des clubs et des pratiquants de sa région. C'est une personne ressource de la commission nationale dont il est éventuellement membre permanent. Il est donc à la fois porte parole dans sa région de la CNC et porte parole de la région à la commission.

I) Actions de terrain

- il est attentif aux événements de sa région et aux actions des clubs locaux.
- il favorise la remontée à la CNC d'informations telles que :
 - les attentes des clubs de sa région : besoin de formation, proposition d'actions diverses
 - la réglementation de site, les opérations ou projets particuliers concernant les sites, les décisions d'arrêtés.
 - le partenariat ou les actions communes avec les autres acteurs de l'activité.
- il conserve et diffuse les informations concernant les projets et les actions de la CNC.
- il représente la CNC dans sa région auprès des élus et des pouvoirs publics pour l'activité et doit rendre compte des actions qu'il entreprend.
- il assiste et soutient les actions de la CNC.
- il coordonne et anime les actions et manifestations régionales.
- il centralise les initiatives et donne son avis sur les futures actions et projets issus de sa région.
- il explique et favorise la mise en place de l'organisation de l'activité préconisée par la CNC.
- Il siège éventuellement au sein de la CNC et participe aux réunions annuelles.

II) Formation

- il favorise et motive les clubs à s'investir dans le plan de formation mis en place par la CNC.
- il soutient et favorise l'organisation de stage de formation : relation avec le comité régional et les comités départementaux
- il fournit les renseignements dont il dispose concernant :
 - les programmes et le contenu des formations mises en place par la CNC.
 - le cursus de formation de la FFCAM.

III) Bilan d'activités

- il rend compte des résultats des différentes mesures ou actions entreprises dans sa région.
- il participe au bilan fédéral de l'activité pour sa région en contrôlant que les bilans des clubs et en tenant à jour un bilan de sa région tant pour le volume d'activité que pour les cadres formés ou en cours de formation.

IV) Profil du DTR et nomination

Un DTR est préférentiellement un cadre fédéral, par conséquent titulaire d'un brevet en descente de canyon. Il est élu en début d'olympiade lors de l'Assemblée Générale du Comité Régional de sa région auprès duquel il aura au préalable transmis sa candidature à ce poste. Certaines régions disposent de plusieurs DTR quand le volume d'activité le nécessite.

Les DTRs des différentes régions constituent le groupe de ressource de la CNC. Certains d'entre eux siègent à la commission permanente. Tous participent aux travaux de la commission et au rassemblement annuel des cadres.

Commission Nationale de Descente de Canyon

5. Recommandations ministérielles pour la pratique de la descente de canyon

Ce chapitre comporte le contenu de l'instruction N°98-104JS du 22 juin 1998 qui donne les recommandations pour la pratique du "canyonisme" et peut faire référence aux tribunaux lors d'un jugement suite à un accident.

La présente instruction abroge et remplace l'instruction modifiée n° 92-073 du 27 mars 1992.

Les recommandations suivantes, s'adressent à toutes les personnes amenées à pratiquer la descente de canyon sur le territoire.

*Sans avoir valeur contraignante à l'égard des personnes non licenciées ou des clubs non affiliés aux fédérations sportives concernées, **de telles recommandations peuvent toutefois servir de référence aux tribunaux lorsque la responsabilité d'une personne ou d'une structure est mise en cause à la suite d'un accident.** Au-delà de cet aspect juridique, il convient d'encourager les pratiquants et les personnes qui les encadrent à prendre toutes les mesures qui sont de nature à concourir à leur sécurité. Les recommandations suivantes y contribuent.*

RECOMMANDATION POUR LA PRATIQUE DU CANYONISME

RECOMMANDATIONS GENERALES

1. SE PREPARER

Se renseigner :

- Sur le parcours : niveau de difficulté technique, engagement, dénivelé, horaires, y compris marche d'approche et retour en consultant les topo-guides, les plaquettes d'informations, les organismes professionnels ou associatifs d'encadrement.
- Sur les échappatoires, routes, accès supplémentaires (carte IGN 1/25000).
- Sur le moyen le plus rapide de déclencher les secours.

S'informer précisément :

- Sur la nature du parcours et particulièrement dans les canyons aquatiques sur la présence de mouvements d'eau importants liés à une géomorphologie particulière (rappel, blocs siphonnants, marmites, drossages violents, galeries immergées...);
- Sur le débit de l'eau (dépendant de la situation géographique, de l'altitude et de l'importance du bassin versant), et les temps de réponse en cas de précipitations en amont;
- Sur la météo (température, précipitations, risques d'orage...).
- Sur la régulation artificielle des débits des cours d'eau : DANGER !... Beaucoup de systèmes de lâchers d'eau sont automatisés et donc imprévisibles.

Respecter la réglementation locale.

Prévenir une tierce personne de l'itinéraire choisi et de l'heure probable de retour.

Ne jamais partir ou progresser seul : de préférence partir à trois personnes.

2. S'EQUIPER

Emportez du matériel selon les normes en vigueur, adapté au parcours et aux conditions météorologiques.

Équipement individuel :

- Vêtements isothermiques (veste à manches longues et pantalon, selon les canyons) ;
- Casque de protection selon les normes en vigueur ;
- Chaussures polyvalentes nage / marche ;
- Cuissard et longe(s) doubles, ou longe simple avec deux sorties d'attache ;
- Descendeur et mousqueton de sécurité ;
- Sifflet.

Équipement collectif :

- Corde(s) de longueur au moins égale à deux fois la longueur du plus long rappel ;
- Mousquetons de sécurité ;
- Matériel d'amarrage ;
- Sac de portage « autovideur » avec bidon ou sac étanche ;
- Couteau et sifflet ;
- Une corde de sécurité « eau vive » pour les canyons à dominante aquatique.

Commission Nationale de Descente de Canyon

3. PROGRESSER EN SECURITE

- Rester groupé ;
- Contrôler systématiquement les amarrages. Il est recommandé que l'amarrage comporte deux points d'ancrage reliés ;
- Vérifiez la longueur des cordes et leur état. Placez des protections aux points de frottement ou utilisez des techniques qui permettent de déplacer les points de frottement ;
- Ne sautez jamais dans les vasques sans en avoir vérifié la possibilité (profondeur, encombrement et mouvement d'eau...);
- Restez très vigilant dans les progressions de marche, les glissades ou les désescalades ;
- Utilisez des signaux clairs et convenus entre les membres du groupe.
- Nourrissez-vous et hydratez-vous régulièrement, emportez des boissons et des aliments énergétiques (important en cas d'attente forcée et pour lutter contre le refroidissement).

4 – RESPECTER LE MILIEU ET LES AUTRES USAGERS

- Des baigneurs, des pêcheurs, des riverains partagent votre lieu de loisir. Respectez-les ;
- Soyez patient avec ceux qui vous précèdent, conciliants avec ceux qui vous doublent ;
- Préférez les rives au lit du torrent dans les sections de marche afin de limiter le piétinement du fond de la rivière ;
- Respectez l'eau, la flore, la faune ;
- Ramenez vos déchets ;
- Respectez les itinéraires d'accès et de retour, ne piétinez pas les clôtures, refermez les barrières ;
- Parquez votre véhicule aux endroits prévus à cet effet.

RECOMMANDATIONS POUR L'ENCADREMENT

Un petit groupe est gage de confort, de sécurité et de discrétion. Le nombre de participants par encadrant sera apprécié selon les conditions de pratique, le niveau des participants et les paramètres qui suivent :

- Débit de la rivière prévu lors de la sortie ;
- Température eau/air ;
- Durée totale de la course (y compris approche et retour) ;
- Morphologie et encombrement des gorges ;
- Engagement et absence d'échappatoires ;
- Difficulté des passages rocheux à franchir ;
- Hauteur des plus grandes verticales et nombre de rappels ;
- Réglementation en vigueur.

L'encadrant choisira au regard des considérations précédentes le matériel complémentaire dont il aura besoin pour mener à bien la sortie.

Vérifiez l'aptitude des participants à savoir nager et s'immerger. Chaque pratiquant ou son représentant légal, pour les mineurs, atteste sur l'honneur de son aptitude à savoir nager et s'immerger, ou présente un certificat d'une autorité qualifiée.

Pour l'encadrement des mineurs dans les séjours de vacances déclarés et dans les centres de loisirs sans hébergement habilités, les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratique sont fixées par l'annexe « canyon (descente de) » de l'arrêté du 8 décembre 1995 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratique dans les séjours de vacances déclarés et dans les centres de loisirs sans hébergement habilités de certaines activités physiques et sportives.

N'oubliez pas que la meilleure des préventions, c'est la formation.

6. Normes éditées par la fédération délégataire pour la pratique de la descente de canyon.

On rappelle ici les différentes normes éditées par la Fédération Française de Montagne et d'Alpinisme, fédération délégataire pour la pratique de l'activité, auxquelles le lecteur pourra se reporter :

- Normes d'encadrement ;
- Normes d'équipement ;
- Normes de classement technique des espaces et itinéraires.

Commission Nationale de Descente de Canyon

7. Le matériel de descente de canyon.

Si la liste du matériel de canyon paraît une connaissance évidente pour le pratiquant régulier, ce chapitre s'adresse plus spécialement aux débutants de l'activité qui y trouveront quelques détails et explication. La FFCAM étant fondamentalement une fédération multisports dans laquelle les adhérents pratiquent très majoritairement la pluriactivité, les descriptions suivantes peuvent être très utiles notamment pour les alpinistes ou grimpeurs qui seraient tentés de conserver leur matériel pour passer à la descente de canyon.

Débuter.

La combinaison : en néoprène de 5 ou 5,5 mm, c'est la protection indispensable pour assurer une protection contre l'hypothermie (perte de chaleur par immersion prolongée ou aspersion en eau froide). Quand on parle de combinaison, il s'agit d'un habit couvrant le corps et complété d'une paire de chaussettes en néoprène et d'une cagoule (doit faire partie de la veste). La combinaison se propose selon deux versions :

- intégrale monopiece : elle n'est conseillée car réduit l'épaisseur de néoprène sur le tronc (cas d'eau fraîche) et ne permet pas de modularité (usage obligatoire du haut et du bas simultanément).
- deux pièces : la protection est accrue sur le corps et il est possible de n'utiliser qu'une partie selon le contexte du canyon.
- Pour les eaux très fraîches, il est possible de mettre dessous des vêtements en lycra ou autre matière non mouillante. Le coton est à proscrire tant au niveau du corps que des pieds car il conserve le froid.

S'équiper :

- chez les loueurs
- acheter :
 - chez les loueurs en fin de saison
 - achat chez les partenaires des clubs ou de la fédération,
 - achat en grande surface sportive, modèle de plongée : moins onéreux mais nécessite une protection avec un matériel approprié (enduction, protection PVC à enfiler).

Le casque : protège votre bien le plus précieux.

- de type montagne monocoque enveloppant
- doit être à la **norme EN 12492**.
- bannir les casques exotiques (eau vive, vélo, escalade) et vieux casques avec cuir ou mousses.

Attention : la durée de vie d'un casque est limitée. Se reporter à la notice du constructeur fournie lors l'achat.

Les chaussures :

- une paire de tennis pour débuter peut suffire,
- pataugas ou chaussures de montagne montantes avec semelles résistantes et plutôt souples: elles protègent les chevilles et malléoles, bonne semelle,
- bottines de canyonisme : efficaces plus ou moins onéreuses.
- chaussures de canyonisme : très efficaces, plus chères, moins protectrices.
- **TOUJOURS les associer à des chaussettes néoprène.**

Le baudrier : il s'agit le plus souvent d'un cuissard

- dévolu au canyonisme,
- cuissard d'escalade, **uniquement** avec protection toile PVC des cuisses ou culotte PVC enveloppante,
- harnais de spéléo avec protection et avec torse,
- bricolage personnel **proscrit**.

Le descendeur : en **huit**, classique, plus sûr et plus efficace (simple et polyvalent); **savoir s'en servir** pour éviter une chute intempestive ou le blocage par tête d'alouette.

Commission Nationale de Descente de Canyon

La longe :

- **double**, en **corde dynamique à simple neuve** (ϕ 9 mm minimum ; il faut 2,5m environ de longueur pour confectionner cette paire de longes), avec deux mousquetons (de préférence "key-lock") avec ou sans vis . Si vous ne savez pas la confectionner, **n'essayez pas seul, demander à un cadre.**
- en sangle : longes absorbantes vendues à cet usage.

Le sac à dos :

- les clubs disposent de sacs,
- choisir un sac en PVC auto-videur. Éviter de mettre des œillets soi même (risque de déchirure).

Un sac canyon aura toujours trous ou grilles d'évacuation d'eau : cela peut être vital en progression !

Le bidon : nécessaire pour garder au sec. Le sac étanche n'est pas recommandé (résiste mal aux variations de pression dans l'eau) mais peut faire l'affaire pour des canyons peu aquatiques.

On y trouve : le pique nique et quelques menues affaires ne supportant pas d'être mouillées.

Pour compléter la nourriture, ne jamais oublier d'emporter de l'eau. Même plongé dans l'eau, le corps se déshydrate par le fait de l'activité physique.

Pour l'autonomie.

Le sifflet : Nécessaire pour la communication sans visibilité. Choisir un modèle en plastique robuste.

Le matériel mécanique et assimilé : et savoir s'en servir.

- une (ou deux) poignée jumarc ou croll
- une poulie (modèle avec sécurité arrière ou poulie à flasque de sécurité)
- des mousquetons à vis supplémentaire (installer les cordes)
- une dégaine avec sangle cousue de liaison de 10 cm mini.
- shunt : s'utilise **avec descendeur placé au dessus**, verticales sèches.
- une pédale : héritée de la spéléologie, permet de remontée efficacement
- un valdotain : utile dans de nombreuses circonstance, il permet en tout premier lieu de descendre sur corde tendue.
- **éviter le T-bloc**, destructeur de gaine,

Le bidon : il se charge avec l'engagement dans la discipline.

A partir de l'autonomie, on y trouve :

- une lampe frontale
- une pharmacie de petite intervention
- une bougie avec briquet ou allumettes tempête
- du matériel de signalisation

Le couteau : Couper avec **sécurité ne s'improvise pas**. Le couteau d'intervention sera toujours très accessible et à lame bien tranchante. Le couteau à saucisson est quand à lui dans le bidon, avec le pique-nique.

Commission Nationale de Descente de Canyon

Vers la formation de cadre.

La trousse de rééquipement : matériel incontournable dans tous les sites. Il est impossible d'assurer qu'un événement naturel n'aura pas changé la topographie d'une cascade juste avant le passage d'un groupe. La trousse comporte :

- un marteau spécifique
- un tamponnoir
- des chevilles auto-foreuses avec leurs cônes d'expansion
- un petit tuyau "soufflette"
- quelques plaquettes pour les chevilles
- quelques maillons rapides
- un bout de sangle
- quelques pitons et/ou coinçeur et/ou crochet "goutte d'eau"

La corde : le plus souvent, il s'agit du matériel du club.

Pour la progression, **obligatoirement semi-statique et en bon état.**

Après 5 ans, elle sera mise au rebut.

Pour les réchappe, une corde de secours dynamique.

Accessoires complémentaires :

- **protection de corde pour les frottements,**
- **sac à corde.**

Le bidon : Il s'alourdit un peu plus avec :

- une pharmacie conséquente, idéalement embarquée dans un bidon dédié
- quelques barres énergétiques supplémentaires pour dépanner
- une lampe frontale supplémentaire de dépannage
- un petit réchaud, ou autre système permettant de faire un peu d'eau chaude

Commission Nationale de Descente de Canyon



2. FORMATION

Commission Nationale de Descente de Canyon

8. Comment se former ?

Autonome en progression :

- avec l'aide du Passeport Formation Canyon, au contact des cadres, dans l'exercice de l'activité de son club. Cette formule permet de se former pas à pas et à son rythme.
- en participant à un stage **Unité de Validation en Progression Autonome (UVPA)** d'au moins quatre jours.

Initiateur :

- en participant à un stage de formation **Initiateur** d'au moins six jours, accessible aux autonomes ayant été évalués positivement lors d'une **Unité de Valeur Tests Techniques (UVTT)**. Une expérience dans des canyons variés et la participation à diverses sorties collectives sont des éléments nécessaires. Pour cette raison, les candidats auront avantageusement participé à une ou plusieurs unités de formation, qui assurent le perfectionnement, au moins un an avant le début du stage initiateur.

Afin de contribuer à la préparation des futurs candidats, l'**Unité de Formation Techniques Verticales (UFTV)** est spécialement proposée, soit en cycle de club, soit lors d'un stage de 3 jours et demi au moins.

En pré-requis, une liste de 20 descentes réalisées dans 3 sites différents dans les 3 ans qui précèdent l'inscription est demandée. Cette liste sera gage d'une expérience variée permettant aux stagiaires de s'adapter plus facilement aux conditions du site de formation.

Relation avec le "projet jeunes" : dans le cadre du "projet jeunes", la CNC reconnaît comme équivalent à la validation de l'UVTT le fait de disposer du **livret or** pour le **milieu aquatique**, et donc comme pré-requis équivalent pour entrer en formation de cadre. La liste de descentes reste demandée comme pièce.

Important.

Il est à noter que depuis le 1^{er} janvier 2007, il est obligatoire de disposer de l'**Unité de Formation Commune aux Activités (UFCA)** pour entrer en formation de cadres pour la première fois. Cette UFCA reste valable ensuite pour d'autres brevets.

Moniteur :

- en participant à un stage de formation **Moniteur** de 6 jours, accessible aux Initiateurs canyon (FFCAM, FFME, FFS).

Équivalence de pré-requis :

Les moniteurs d'Escalade ou d'Alpinisme ayant acquis les compétences du brevet initiateur canyon peuvent se présenter au stage de formation moniteur de descente de canyon en ayant validé l'**UVTT**.

Important.

Le brevet Initiateur canyon ne peut pas seul suffire à l'entrée en formation Moniteur. Une expérience accrue dans des canyons variés et surtout la participation à l'encadrement de sorties collectives sont une expérience nécessaire. Pour cette raison, les candidats ne peuvent pas s'inscrire à un stage Moniteur se déroulant moins d'une saison après avoir participé à un stage de formation Initiateur.

Instructeur :

- en participant à un stage de formation **Instructeur** de 5 jours, accessible aux initiateurs actifs depuis plus de deux ans et sélectionnés en fonction de leur implication dans la vie et les activités de la commission.
- en ayant participé à l'équipe pédagogique d'un ou plusieurs stages de la CNC et au moins un stage d'initiateur de la CNC.
- en encadrant un stage Moniteur dans un délais de 3 ans après entrée dans le cycle instructeur.
- en remettant un mémoire sur un sujet technique relatif à la discipline, à usage de la bibliothèque de formation de la CNC. Le sujet est établi entre chaque candidat et le jury de la CNC.

Commission Nationale de Descente de Canyon

Recyclage :

Les brevetés titulaires depuis plus de 5 ans doivent suivre une session de recyclage en vue de reconduire la validité de leur brevet et le maintien de leur inscription au fichier fédéral des cadres. Sont considérés comme automatiquement brevetés les cadres ayant participé à l'équipe pédagogique d'un stage brevetant durant l'année.

Unités de formation :

Afin de compléter les connaissances techniques spécifiques à certains thèmes, les unités de formation sont proposées à partir du niveau autonome. L'ensemble des unités de formation sont l'occasion de se perfectionner à différentes techniques, notamment en vue de préparer une entrée en cycle de formation de cadre.

Les unités de formation proposées par la CNC sont :

- techniques verticales : **UF TV** : apprentissage des techniques d'équipement, préparation aux tests techniques. C'est une unité de formation conçue en vue de préparer à l'entrée dans le cursus de formation de cadre.
- eau vive : **UF EV** : expérimentation des techniques spécifiques de l'eau vive appliquées à la progression en canyon en présence de mouvements d'eau
- équipement : **UF EQ** : mise en pratique des différentes techniques d'équipement de cascade.
- auto-secours : **UF ES** : expérimentation du secours en canyon (alerte et auto secours).
- grande verticale : **UF GV** : mise en œuvre des techniques spécifiques aux grandes verticales (progression, sécurisation des équipiers et du matériel).
- environnement : **UF CM** : observation rapprochée de la biocénose des canyons, connaissance du milieu.
- terrain d'aventure : **UF CTA** : descente de canyon en terrain classé « aventure » : apprentissage de moyens de fortune, gestion de la progression, équipement rapide des ressauts, accès.

Unités de valeur :

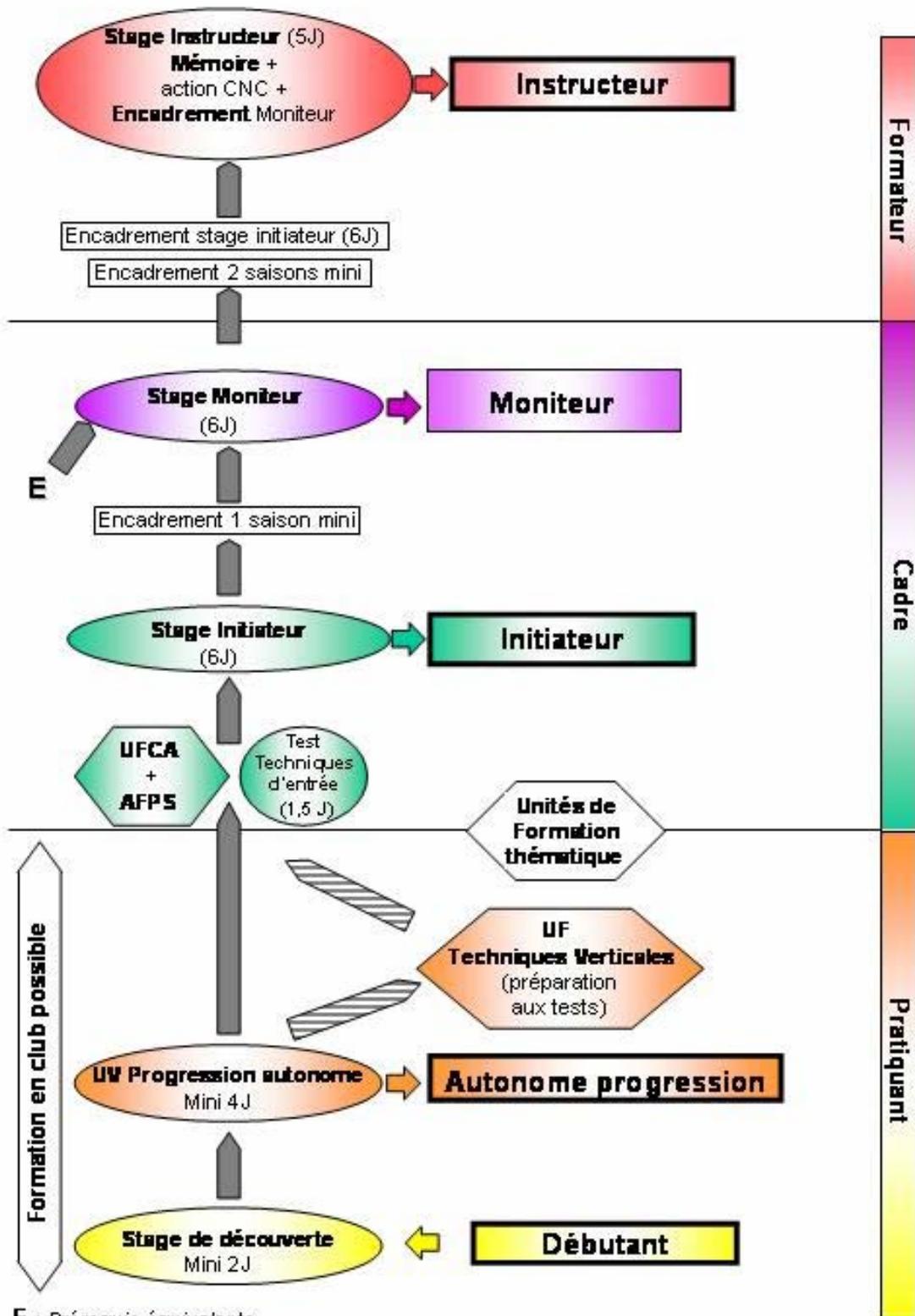
Les unités de valeurs proposées par la CNC se distinguent des unités de formation par le fait qu'elles délivrent une reconnaissance de niveau.

Les unités de valeur proposées par la CNC sont :

- progression autonome : **UV PA** : validation du niveau **autonome en progression**. Cette validation permet de justifier d'un niveau de pratique requis pour les sorties proposés par des initiateurs.
- tests techniques : **UV TT** : validation des **tests** d'entrée au stage initiateur. Cette validation est requise pour l'inscription au stage d'initiateur ou de moniteur pour les stagiaires moniteurs d'autres disciplines à corde.

Commission Nationale de Descente de Canyon

9. Coursus de formation



E : Prérequis équivalents

FFCAM : - moniteurs escalade ou alpinisme

FFS : - initiateur spéléologie

FFME/FFS : - Initiateur de canyonisme (tests techniques non demandés)

Commission Nationale de Descente de Canyon

10. Prérogatives des niveaux FFCAM et brevets fédéraux

Pour l'encadrement des sorties

Débutant :

Ne peut effectuer de sortie canyon au sein du club qu'en présence d'un cadre au minimum initiateur.

Autonome en progression :

Statut validé lors d'une Unité de Valeur progression Autonome (UVPA). Reconnu apte à participer aux sorties canyon du club organisées par un cadre au minimum initiateur.

Initiateur :

Apte à organiser et encadrer, au sein du club :

- des sorties canyon d'initiation pouvant comporter six débutants maximum dans des canyons faciles (cotations < 3.3.II ou sites réputés d'initiation)
- des pratiquants validés Autonome en progression dans tous types de canyons

Moniteur :

Apte à encadrer, enseigner, animer ou entraîner bénévolement dans l'activité canyon tout public dans tous types de sites liés à l'activité de descente de canyon.

Apte à organiser des manifestations et certaines formations. Il peut demander l'agrément de la commission pour ces formations afin de les inscrire au programme fédéral de formation. Cette demande est obligatoire pour les Unités de Valeur.

Instructeur :

Apte à organiser et encadrer tous types d'activités, manifestations, formations et recyclage.

Pour l'organisation et l'encadrement des stages:

	Initiateur	Moniteur	Élève Instructeur	Instructeur
Stage d'initiation ou découverte	Apte	Apte	Apte	Apte
Unités de formation		Apte	Apte	Apte
Stage UVPA		Apte	Apte	Apte
Stage UVTT		Apte	Apte	Apte
Stage formation Initiateur		Apte*	Apte*	Apte
Stage formation Moniteur		Co-encadrement	Apte*	Apte
Recyclage des cadres		Co-encadrement	Apte*	Apte
Stage Instructeur				Apte*
Recyclage Instructeur				Apte*

* : avec agrément CNC.

Important.

L'équipe pédagogique d'un stage brevetant se compose au minimum d'un **cadre fédéral** et d'un **cadre breveté d'État**. L'effectif total d'encadrement sera au minimum d'un cadre pour cinq stagiaires.

Commission Nationale de Descente de Canyon

11. Reconnaissance des niveaux de compétences

Acquisition d'un niveau de compétences:

Niveau de compétences	Niveau requis pour l'émargement du passeport	Procédure
Autonome en progression	Moniteur ou Instructeur FFCAM ou Moniteur canyon FFME/FFS encadrant au club	<ul style="list-style-type: none"> - validation du référentiel niveau "Autonome " au cours d'une UVPA ou en activité club, - émargement de la fiche récapitulative stagiaire avec la date, l'identité lisible du cadre, le brevet et signature avec le tampon du club, de la structure organisatrice ou de la CNC
Initiateur	Moniteur ou Instructeur FFCAM responsable du stage et le breveté d'État	<ul style="list-style-type: none"> - validation du référentiel niveau "Initiateur" au cours d'un stage de formation Initiateur, - émargement de la fiche récapitulative stagiaire avec la date, l'identité lisible des cadres, les brevets et signatures avec le tampon de la CNC. - délivrance du livret de formation et/ou de la vignette d'Initiateur bénévole FFCAM nominative (titularisation à partir de 18 ans) - lors d'un recyclage émargement de la fiche récapitulative stagiaire avec la date, l'identité lisible des cadres, les brevets et signatures avec le tampon de la CNC.
Moniteur	Instructeur (titulaire ou stagiaire) FFCAM responsable d'un stage de formation et le breveté d'État	<ul style="list-style-type: none"> - validation du référentiel niveau "Moniteur" au cours d'un stage de formation Initiateur, - émargement de la fiche récapitulative stagiaire avec la date, l'identité lisible des cadres, les brevets et signatures avec le tampon de la CNC. - délivrance du livret de formation et/ou de la vignette d'Initiateur bénévole FFCAM nominative (titularisation à partir de 18 ans) - lors d'un recyclage émargement de la fiche récapitulative stagiaire avec la date, l'identité lisible des cadres, les brevets et signatures avec le tampon de la CNC
Instructeur	Instructeur (titulaire) FFCAM responsable du stage de formation, le breveté d'État et le président de la CNC	<ul style="list-style-type: none"> - passage par toutes les étapes réglementaires.

Commission Nationale de Descente de Canyon

12. Règlement du Brevet fédéral FFCAM d'Initiateur de Descente de Canyon

Art 1 : Définition du brevet

La Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne délivre un brevet Fédéral **d'initiateur de descente canyon** sanctionnant les aptitudes pédagogiques et techniques pour encadrer bénévolement l'activité de descente de canyon.

Art 2 : Champ d'intervention

Le titulaire du brevet est reconnu apte à organiser, animer, encadrer l'activité pour un public réduit (6 personnes maximum) et débutant dans des canyons d'initiation (niveau 3.3 maximum ou autres sites réputés d'initiation). Il a également les compétences pour encadrer dans tous types de canyon des groupes de pratiquants possédant l'unité de valeur (UV) «Progression Autonome» selon les critères énoncés par la Commission Nationale de descente de Canyon (CNC).

Art 3 : Rôle de la CNC

La CNC a en charge l'organisation de la formation et l'inscription au fichier des cadres fédéraux. La CNC est la seule habilitée à agréer les stages de formation de cadres fédéraux.

Art 4 : Conditions d'entrée en formation

Pour entrer en formation le candidat doit :

- posséder une licence de l'année en cours d'une association affiliée CAF
- avoir 18 ans révolus à la date d'entrée en formation
- être titulaire de l'UFCA
- être titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours (minimum PSC1 ou AFPS)
- posséder une liste de 15 canyons réalisés durant les 2 années précédant l'entrée en formation
- avoir réussi une session de tests techniques d'entrée, organisée par la CNC depuis moins de 3 ans
- s'engager auprès de l'association qui le présente, à exercer comme initiateur pendant 2 ans

Les candidatures sont proposées par un Club ou un Comité départemental ou régional. Elles sont à adresser à l'organisateur d'un stage de formation de cadres agréé par la CNC.

Art 5: Composition du dossier

Le dossier d'inscription comportera :

- le formulaire d'inscription national revêtu, **obligatoirement**, de l'avis du président de l'association
- une photocopie de la licence FFCAM de l'année en cours
- l'attestation de suivi de l'UFCA
- l'attestation de réussite aux tests techniques d'entrée en formation
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique datant de moins d'un an.

Pour les stagiaires n'ayant pas encore de Livret de formation FFCAM, le dossier comportera en plus :

- une photo d'identité
- une photocopie de du PSC1 ou de l'AFPS

Le dossier d'inscription doit parvenir au responsable du stage (et pour avis au délégué technique régional) au plus tard un mois avant le début du stage.

Tout dossier incomplet ou parvenu après les délais pourra être refusé.

Commission Nationale de Descente de Canyon

Art 6 : Durée de la formation

La formation comprend un volume horaire global d'un minimum de 48 h réparties sur 6 jours consécutifs.

Art 7 : Contenu de la formation

Il doit être conforme au "classeur formation canyon" établi par la CNC pour le niveau initiateur, concernant :

- la connaissance du matériel d'équipement individuel, collectif et de progression approprié à la discipline,
- la connaissance et l'aptitude à gérer des équipements de protection individuels,
- la maîtrise des techniques de progression verticales et aquatiques,
- la maîtrise de l'encadrement et de la gestion de la sécurité d'un groupe,
- la maîtrise des techniques de réchappe et d'autosecours,
- la connaissance du milieu de pratique et les connaissances générales associées à la pratique.

Art 8 : Modalités d'évaluation

L'encadrement devra s'assurer que le candidat maîtrise le contenu de formation établi par la CNC.

La validation portera conformément au référentiel niveau initiateur du classeur formation canyon de la CNC sur :

- l'ensemble des compétences du candidat,
- ses capacités à assurer sa propre sécurité,
- ses capacités à assurer la sécurité d'un groupe de débutants dans un canyon d'initiation,
- ses capacités à assurer la sécurité d'un groupe d'autonomes dans un canyon sportif,
- ses capacités relationnelles.

Art 9 : Composition de l'équipe d'encadrement :

L'équipe d'encadrement se compose au minimum :

- d'un instructeur fédéral ou d'un instructeur-stagiaire ou d'un moniteur agréé par la CNC.
- d'un professionnel de l'encadrement dans cette discipline pour toute la durée du stage.

L'équipe d'encadrement se composera au minimum d'un cadre pour 5 stagiaires.

Art 10 : Mode d'attribution du brevet :

Le Brevet Fédéral **d'initiateur de descente de canyon** est délivré par la CNC par délégation du Président de la FFCAM sur proposition de l'encadrement. Il est matérialisé par une « vignette Brevet » à coller sur le Livret de Formation.

L'obtention de ce brevet déclenche l'inscription automatique du candidat au fichier national des brevets fédéraux pour une durée limitée à **5 ans**.

Art 11 : Recyclage

Le titulaire du Brevet est soumis à un recyclage tous les 5 ans.

Art 12 : Retrait du diplôme

Après enquête, le brevet pourra être retiré à son titulaire, par décision de la Commission de discipline de la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne, dans le cas où ce dernier :

- ne répond plus aux conditions du présent règlement,
- a commis une faute dont la fédération aura apprécié la gravité.

L'intéressé sera invité à se faire entendre avant la décision de la fédération.

Règlement validé par le Comité Directeur FFCAM du 9-10 décembre 2006

Commission Nationale de Descente de Canyon

13. Règlement du Brevet fédéral FFCAM de Moniteur de Descente de Canyon

Art 1 : Définition du brevet

La Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne délivre un Brevet fédéral de **moniteur de descente de canyon** sanctionnant les aptitudes pédagogiques et techniques pour encadrer, enseigner, animer ou entraîner bénévolement dans l'activité canyon.

Art 2 : Champ d'intervention

Le titulaire du brevet est reconnu apte à encadrer, enseigner, animer ou entraîner bénévolement dans l'activité de descente de canyon tous publics dans tous types de canyon.

Art 3 : Rôle de la CNC

La CNC a en charge l'organisation de la formation et l'inscription au fichier des cadres fédéraux.
La CNC est la seule habilitée à agréer les stages de formation de cadres fédéraux.

Art 4 : Conditions d'entrée en formation

Pour entrer en formation le candidat doit :

- posséder une licence de l'année en cours d'une association affiliée CAF
- être titulaire de l'initiateur de descente de canyon ou d'un brevet reconnu en équivalence depuis au moins une saison
- posséder une liste de 10 canyons en situation d'encadrant principal, dans des canyons couvrant les prérogatives de l'initiateur de descente de canyon
- s'engager auprès de son association qui le présente, à exercer comme moniteur pendant 2 saisons au moins.

Les candidatures sont proposées par un Club, elles sont à adresser à l'organisateur d'un stage de formation de cadres agréé par la CNC.

Art 5: Composition du dossier

Le dossier d'inscription comprendra :

- le formulaire d'inscription national revêtu, **obligatoirement**, de l'avis du président de l'association
- une photocopie de la licence FFCAM de l'année en cours
- une photocopie du Livret de formation
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique du canyon datant de moins d'un an.

Pour les stagiaires n'ayant pas encore de Livret de formation, il doivent fournir en plus :

- une photo d'identité
- une photocopie du diplôme reconnu en équivalence
- une attestation de suivi de l'UFCA

Le dossier d'inscription doit parvenir au responsable du stage (et pour avis au délégué technique régional) au plus tard un mois avant le début du stage.

Tout dossier incomplet ou parvenu après les délais pourra être refusé.

Art 6 : Durée de la formation

La formation comprend un volume horaire global d'un minimum de 48 h réparties sur 6 jours

Commission Nationale de Descente de Canyon

Art 7 : Contenu de la formation

Il doit être conforme au "classeur formation canyon" établi par la CNC pour le niveau moniteur, concernant, en plus du contenu de l'initiateur de descente de canyon :

- l'expérience de la gestion des équipements de protection individuels,
- la capacité de démontrer les techniques de progression verticales et aquatiques,
- la maîtrise de l'encadrement, de la pédagogie et de la gestion de la sécurité d'un groupe,
- l'animation des différents thèmes pouvant être associés à une sortie en canyon,
- la capacité de communiquer sur le milieu de pratique et les différentes connaissances générales.

Art 8 : Modalités d'évaluation

L'encadrement devra s'assurer que le candidat maîtrise le contenu de formation établi par la CNC.

La validation portera sur l'ensemble des compétences du candidat conformément au référentiel niveau moniteur du classeur formation canyon de la CNC :

- ses capacités à assurer sa propre sécurité,
- ses capacités à assurer la sécurité d'un groupe,
- ses capacités à mettre en œuvre et encadrer des séances de travail,
- ses capacités pédagogiques et relationnelles.

Art 9 : Composition de l'équipe d'encadrement :

L'équipe d'encadrement se compose au minimum :

- d'un instructeur fédéral ou d'un instructeur-stagiaire.
- d'un professionnel de l'encadrement dans cette discipline au minimum durant les 2 journées d'évaluation.

L'équipe d'encadrement se composera au minimum d'un cadre pour 5 stagiaires.

Art 10 : Mode d'attribution du brevet :

Le Brevet Fédéral **de moniteur de descente de canyon** est délivré par la CNC par délégation du Président de la FFCAM sur proposition de l'encadrement. Il est matérialisé par une « vignette Brevet » à coller sur le Livret de Formation.

L'obtention de ce brevet déclenche l'inscription automatique du candidat au fichier national des brevetés fédéraux pour une durée limitée à **5 ans**.

Art 11 : Recyclage

Le titulaire du Brevet est soumis à un recyclage tous les 5 ans.

Pourront être considérés comme recyclés les moniteurs ayant participé à l'équipe d'encadrement d'un stage moniteur ou à un rassemblement de cadres agréé par la CNC et encadré par un cadre breveté d'État, comportant une partie recyclage identifiée et agréée.

Art 12 : Retrait du diplôme

Après enquête, le brevet pourra être retiré à son titulaire, par décision de la Commission de discipline de la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne, dans le cas où ce dernier :

- ne répond plus aux conditions du présent règlement
- a commis une faute dont la fédération aura apprécié la gravité.

L'intéressé sera invité à se faire entendre avant la décision de la fédération.

Règlement validé par le Comité Directeur FFCAM du 8-9 juin 2007

Commission Nationale de Descente de Canyon

14. Règlement du Brevet fédéral FFCAM d'Instructeur de Descente de Canyon

Art 1 : Définition du brevet

La Fédération française des clubs alpins et de montagne délivre un brevet Fédéral d'instructeur de descente de canyon sanctionnant les aptitudes pédagogiques et techniques pour former bénévolement les cadres fédéraux de l'activité de descente de canyon.

Art 2 : Champ d'intervention

Le champ d'intervention de ce brevet permet à son titulaire :

- au sein de son association, d'organiser et d'encadrer toute action en descente de canyon,
- au sein de la Commission Nationale de Descente de Canyon (CNC) d'organiser et co-encadrer avec un cadre breveté d'État des stages de formation de cadres fédéraux FFCAM, Initiateur, Moniteur ou Instructeur de descente de canyon.

Art 3 : Rôle de la CNC

La Commission Nationale de descente de Canyon (CNC) a en charge l'organisation de la formation et l'inscription au fichier des cadres fédéraux.

La CNC est la seule habilitée à agréer et organiser les stages de formation de cadres fédéraux instructeurs.

Art 4 : Conditions d'entrée en formation

Pour accéder au cursus de formation instructeur, le candidat doit être moniteur de descente de canyon (ou titulaire du brevet de niveau 2 des anciens cursus) et produire les documents qui attestent de son expérience dans :

- l'encadrement d'actions dans son club depuis au moins deux ans, avec validation par son président de club,
- l'organisation et l'encadrement d'un stage d'Initiateur agréé par la CNC.

Le candidat doit également s'être activement investi dans la vie de la CNC (fonction électorale ou charge de travail).

Pour finaliser sa demande d'entrée en formation, le candidat présentera une lettre de motivation.

Les candidats sont retenus par l'approbation du conseil de la CNC. Ce conseil est composé par les membres du bureau, le conseiller technique et le conseiller formation de la CNC. Ces conseillers sont nécessairement cadres brevetés d'État ou instructeurs bénévoles, ayant plus de cinq ans d'expérience dans l'organisation et l'encadrement de stages de formation initiateur.

Sur avis favorable du conseil, la fiche d'entrée en formation instructeur du passeport formation canyon du candidat est élargie. Le candidat devient instructeur-stagiaire.

Les candidatures sont proposées par un Club ou un Comité départemental ou régional. Elles sont à adresser à la CNC.

Art 5: Composition du dossier

- le formulaire d'inscription national revêtu obligatoirement de l'avis et de la signature du président de l'association,
- une photocopie de la licence FFCAM de l'année en cours,
- une photocopie du Livret de Formation revêtu de la Vignette moniteur FFCAM de descente de canyon,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la descente de canyon datant de moins d'un an.

Le dossier d'inscription doit parvenir à la CNC (et pour avis au délégué technique régional concerné) au plus tard un mois avant le début du stage. Tout dossier incomplet ou parvenu hors délais sera refusé.

Art 6 : Durée de la formation

Commission Nationale de Descente de Canyon

Le candidat élève instructeur doit dans un délai de trois ans :

- participer au stage de formation instructeur de descente de canyon, d'un volume horaire global d'un minimum de 40h réparti sur 5 jours,
- présenter et remettre un mémoire écrit contribuant à la connaissance de l'activité,
- organiser et co-encadrer avec un cadre breveté d'État un stage de formation Moniteur.

Art 7 : Contenu de la formation

Sur la base du contenu de formation établi par la CNC, le stage d'instructeur de descente de canyon est axé sur une réflexion de la part des stagiaires concernant la formation en général. Le travail individuel permettant d'aboutir à la soutenance d'un mémoire est défini lors du stage d'entrée en formation entre le stagiaire et l'équipe pédagogique. Le candidat prend en outre en charge durant sa formation des dossiers d'intérêt général de la CNC.

Art 8 : Modalités d'évaluation

Le jury du stage évalue au terme de la formation :

- les compétences du candidat dans l'exercice de l'enseignement des techniques,
- sa capacité à former d'autres cadres,
- la diversité des connaissances techniques de la discipline,
- l'aisance dans l'organisation d'actions de terrain,
- la qualité pédagogique des démonstrations techniques.

Art 9 : Composition de l'équipe d'encadrement :

L'encadrement du stage de formation instructeur se compose :

- d'un cadre breveté d'État,
- d'au moins un cadre bénévole FFCAM instructeur de descente de canyon.

Art 10 : Mode d'attribution du brevet :

Le Brevet Fédéral d'instructeur de descente de canyon est délivré par la CNC par délégation du Président de la FFCAM sur proposition du jury de formation, constitué par l'équipe d'encadrement du stage d'instructeur ainsi que le président de la CNC ou son représentant. Il est matérialisé par une "vignette Brevet" à coller sur le Livret de Formation.

L'obtention de ce brevet déclenche l'inscription automatique du candidat au fichier national des cadres instructeurs pour une durée limitée à **5 ans**.

Art 11 : Recyclage

Le titulaire du Brevet est soumis à un recyclage tous les 5 ans.

Pourront également être considérés comme recyclés les instructeurs venant de co-encadrer un stage de formation moniteur ou instructeur et ayant encadré dans la mesure du possible une action de formation agréée par an.

Art 12 : Retrait du brevet

Après enquête, le brevet pourra être retiré à son titulaire, par décision de la Commission de discipline de la Fédération française des clubs alpins et de montagne, dans le cas où ce dernier :

- ne répond plus aux conditions du présent règlement,
- a commis une faute dont la fédération aura apprécié la gravité.

L'intéressé sera invité à se faire entendre avant la décision de la fédération.

Règlement validé par le Comité Directeur FFCAM du 8-9 juin 2007

Commission Nationale de Descente de Canyon

15. Règlement d'équivalence entre Certificat de qualification professionnelle "cordiste" et brevet fédéral de descente de canyon

Art 1 : Objet.

Le présent règlement décrit les modalités selon lesquelles la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne reconnaît les certificats de qualification professionnelle (CQP) de cordiste en équivalence d'un des brevets fédéraux de **descente de canyon**.

Art 2 : Niveau d'équivalence

La Commission Nationale de descente de Canyon (CNC) a en charge l'évaluation et l'application de ce règlement.

Les équivalences reconnues sont les suivantes :

CQP Cordiste de niveau 2 : est reconnu en équivalence d'un brevet FFCAM de descente de canyon s'il est assorti de :

- La participation à une Unité de Formation Eau Vive dédiée à la pratique du canyonisme ou portion de stage de cadre dédiée à cette spécialité,
- La certification par le président de club que le demandeur intègrera l'équipe d'encadrement pour l'activité de descente de canyon,
- Une liste de 25 à 30 canyons réalisés durant les 5 saisons précédentes,
- Le brevet FFCAM de descente de canyon attribué est selon le cas :
 - o **Brevet Fédéral d'Initiateur de descente de canyon** si le candidat **participe** à un recyclage agréé par la CNC,
 - o **Brevet Fédéral de Moniteur de descente de canyon**, si le candidat participe à l'**encadrement** d'un recyclage de cadres ou d'une formation de cadres FFCAM ou d'une session de validation de compétences, action agréée par la CNC.

Le candidat devra en outre suivre l'Unité de Formation Commune aux Activités (UFCA) de la FFCAM.

Art 3 : Composition du dossier

Le dossier du candidat devra comprendre :

- Lettre de demande d'équivalence adressée par le candidat au président de la CNC,
- Copie du CQP Cordiste niveau 2 ou 3,
- Attestation de suivi de l'Unité de Formation Eau Vive.
- Attestation de suivi de l'Unité de Formation Commune aux Activités (UFCA)
- Formulaire type « recyclage » présentant l'engagement du candidat à exercer comme cadre bénévole auprès de l'association qui le présente, engagement obligatoirement assorti de la signature du président de club.

Les candidatures sont proposées par un Club, elles sont à adresser au président de la CNC.

Art 4 : Validation

Le dossier est transmis à la CNC pour avis et le fait suivre au Service des Activités qui édite le livret de formation et enregistre le brevet.

Tout dossier incomplet sera ajourné jusqu'à ce que les pièces manquantes soient produites par le candidat.

Règlement validé par le Comité Directeur FFCAM du 8-9 juin 2007

Commission Nationale de Descente de Canyon

16. Référentiel de compétences

Le référentiel technique de la CNC a été organisé en 7 catégories (ou modules) et 3 niveaux de compétences. Afin d'en assurer une bonne lisibilité, toutes les techniques de chaque module sont annotées en couleur dans les colonnes de droites afin d'expliquer à quel niveau de compétence elles se réfèrent.

1) Connaissance du matériel:	Autonome	Initiateur	Moniteur
- Baudrier :			
• être capable de placer et de régler correctement un cuissard			
• connaître l'utilisation d'un cuissard (boucles, porte matériel, sangles, point d'attache, fermeture)			
• avoir des notions sur les différentes catégories de cuissards et leurs aptitudes en canyon			
- Longes :			
• connaître l'utilisation d'une paire de longes			
• savoir placer une paire de longes sur un cuissard (maintien, emplacement)			
• savoir les réaliser (choix de la corde, des mousquetons, des nœuds, de sa forme)			
- Casque :			
• être à même d'apprécier le rôle et l'importance du casque en canyon			
• être capable de placer et de régler correctement un casque			
• avoir des notions sur les différentes formes et catégories de casques ainsi que leurs aptitudes en canyon			
- Combinaison néoprène :			
• choix de la taille, du modèle (forme et épaisseur)			
• être à même d'apprécier le rôle et l'importance de la combinaison Néoprène en canyon			
- Chaussures :			
• connaître les critères de sélection pour le choix d'une paire de chaussures adaptées au canyon			
- Descendeur :			
• être capable de se servir d'un descendeur			
• être capable d'apprécier le comportement d'un descendeur et d'expliquer son fonctionnement			
• avoir des notions sur les principaux modèles de descendeurs et leurs intérêts par rapport à l'activité			
- Mousquetons :			
• connaître les différents types et formes des mousquetons et leur utilisation			
• savoir apprécier la résistance d'un mousqueton suivant son utilisation (axe de travail)			
• connaître les précautions d'emplois (mousqueton en appui ou en contact avec le rocher)			
• être capable de vérifier et d'entretenir des mousquetons			
• connaître les précautions à prendre pour le marquage sur ce type de matériel			
- Sac de transport :			
• savoir choisir un sac adapté au canyon et s'assurer de sa flottabilité			
• connaître les différentes manières de transporter ou d'acheminer un sac			
• savoir être responsable de son sac			
- Cordes :			
• avoir des notions sur les différentes catégories de cordes et cordelettes, et leurs domaines d'utilisations			
• savoir vérifier l'état d'une corde			
• connaître les précautions de stockage et de marquage des cordes			
• être capable d'apprécier un facteur de chute, une force d'interception (force choc)			
• avoir des notions sur la résistance des cordes (composition, diamètre)			
• avoir des notions sur la constitution des cordes (structure)			
• avoir des notions de l'incidence des nœuds sur une corde			

Commission Nationale de Descente de Canyon

1) Connaissance du matériel (suite et fin)	Autonome	Initiateur	Moniteur
- Sangles :			
• connaître le rôle des sangles			
• être capable d'apprécier l'état d'une sangle installée à demeure			
• savoir utiliser les sangles (nœud de jonction, mise en place, précaution)			
• être capable d'apprécier la résistance d'une sangle (lecture du code fil, étiquetage)			
• avoir une idée de la résistance d'une sangle suivant son utilisation (nœud, tête d'alouette, anneaux noués)			
• connaître les différentes catégories de sangles et leurs intérêts			
- Plaquettes d'amarrages :			
• avoir une idée générale sur l'utilisation des plaquettes (rôle, usage)			
• connaître les différents modèles de plaquettes (coudée, vrillée, coeur, anneau)			
• savoir choisir la bonne vis et serrer correctement une plaquette			
• être capable de choisir le modèle de plaquette adaptée (angle de travail, domaine d'utilisation, possibilité, précaution)			
• avoir des notions de résistance pour ce type de matériel			
• connaître le phénomène d'électrolyse susceptible de corroder l'un des deux métaux de natures différentes			
- Bloqueurs :			
• connaître le principe et l'utilisation en général du shunt			
• connaître le principe et l'utilisation en général des bloqueurs à gâchette			
• avoir une idée générale sur les différents modèles de bloqueurs leurs domaines utilisations			
• maîtriser le maniement et les possibilités des bloqueurs couramment utilisés en canyon			
- Pitons:			
• avoir des notions sur l'utilisation des pitons			
• être capable de placer correctement un piton			
• être capable de vérifier et de juger de la solidité d'un piton en place			
• connaître et savoir utiliser les différentes catégories et formes de pitons			
- Ancrages :			
• avoir une idée générale sur les différents types d'ancrages (scellement sec ou chimique)			
• connaître l'utilisation des chevilles auto foreuses et des goujons (domaine d'utilisation, fiabilité du support)			
• être capable de placer correctement une cheville auto foreuse ou un goujon			
• être capable d'évaluer la fiabilité d'un point d'ancrage à demeure			
• avoir des notions sur l'utilisation des scellements			
• avoir des notions de résistance sur les différents types d'ancrages secs ou collés			
• avoir des notions sur la résistance des roches et du type d'ancrage qui y sont adaptés			
- Maillons à vis :			
• connaître l'usage des maillons à vis			
• connaître les différents modèles (natures du métal et formes) de maillons à vis et leurs usages			
• avoir des notions de résistance pour ce type de matériel et leurs domaines d'utilisations			
- Gestion des Équipements de Protection Individuelle (EPI) :			
• connaître l'existence de la norme de gestion des EPI			
• savoir lire une notice accompagnant un EPI			
• savoir vérifier un EPI			
• savoir créer et tenir à jour un moyen de suivi des EPI (matériel collectif club)			

Commission Nationale de Descente de Canyon

2) Technique en progression verticale :	Autonome	Initiateur	Moniteur
- Technique d'équipement :			
• être capable d'utiliser un amarrage (mise en place des longes, de la corde)			
• connaître les règles de sécurité élémentaires pour la conception d'un amarrage de sécurité (résistance, association d'ancrages, amarrages naturels, ...)			
• être capable d'apprécier la qualité d'un amarrage (comportement, fiabilité), l'améliorer ou le modifier si nécessaire			
• être capable de réaliser un double ou un triple amarrage avec anneau de liaison			
• connaître l'utilisation des amarrages naturels et lunules artificielles			
• connaître l'utilisation des anneaux de sangle ou de corde pour l'aménagement d'un amarrage naturel (précaution, astuces)			
• être capable d'équiper un obstacle (choix du matériel, emplacement, confort de progression etc)			
• être capable d'adapter les caractéristiques d'un amarrage compte tenu de son utilisation (comportement, fiabilité, prévention en cas de rupture d'un point)			
- Utilisation de la corde :			
• être capable de fixer une corde sur un amarrage naturel ou artificiel			
• connaître l'intérêt et l'utilisation des sacs à corde			
• savoir « enkiter » une corde			
• être capable au cours d'une descente d'isoler une « tonche » (par un nœud)			
• être capable de rabouter deux cordes au cours d'une descente			
• savoir choisir le nombre et la longueur des cordes nécessaires pour une course			
• savoir protéger une corde qui frotte (protection auxiliaire)			
• savoir réaliser les principaux nœuds (huit, papillon, chaise, demi cab, mule, pêcheur double, tisserand)			
• savoir vérifier un nœud sur une corde en place			
• savoir transporter une corde en la fixant dans le dos			
- Techniques de descentes :			
• connaître la technique du rappel ajusté			
• être capable d'installer et d'utiliser un rappel débrayable simple (du haut et du bas)			
• être capable d'installer et d'utiliser un rappel avec 2 brins indépendants			
• savoir installer un rappel guidé sur corde indépendante (avec une ou deux cordes)			
• savoir utiliser les techniques de moulinette du haut et du bas (sur descendeur, sur demi cabestan)			
• être capable d'installer et d'utiliser un rappel guidé débrayable du haut			
• connaître la mise en place d'un rappel guidé pour le premier équipier (ancre flottante)			
• être capable d'installer et d'utiliser un rappel guidé débrayable du bas			
• être capable d'équiper une succession de relais en fonction des cordes disponibles			
• connaître les problèmes liés à la formation de torons sur la corde donnant accès au relais			
• être capable de tendre une corde guide depuis le bas d'un obstacle			
• être capable d'installer une déviation			
• être capable d'installer et de sécuriser le passage d'un relais			
• connaître différentes manières d'acheminer les brins de corde de progression pour enchaîner des techniques			
• connaître l'utilisation de la technique du rappel décalé (déviation humaine)			
• savoir aménager et gérer le passage d'un relais par un groupe (organisation, rapidité, confort)			
• connaître la technique et le domaine d'utilisation de l'auto-moulinette			
• être capable d'installer et d'utiliser un rappel débrayable double			
• connaître la technique de moulinette alternée (usage des deux brins en alternance pour passage du groupe)			
• connaître l'utilisation de la technique du rappel assisté			
• être capable de gérer le passage d'une déviation avec un groupe			
• connaître l'utilisation particulière d'une corde placée en double, et maintenue à l'amarrage par un « huit »			
• connaître l'ensemble des possibilités offertes, grâce au rappel sur corde débrayable double			
• connaître et maîtriser l'ensemble des possibilités offertes grâce aux rappels débrayables simples			
- Techniques d'assurances :			
• être capable de s'auto-assurer			
• être capable d'assurer la descente d'un équipier depuis le bas d'un obstacle contre les risques de chutes			
• être capable d'assurer la descente d'un équipier depuis le haut d'un obstacle contre les risques de chutes			
• savoir assurer la progression d'un équipier de façon statique ou dynamique suivant le matériel disponible			
• connaître les particularités de l'auto-assurance en canyon (position du shunt, etc...)			
• être capable d'adapter la technique d'assurance compte tenu des risques et de la situation			
• être capable d'assurer la descente d'équipier contre les risques de blocage sous cascade			

Commission Nationale de Descente de Canyon

2) Technique en progression verticale (suite et fin)

Autonome	Initiateur	Moniteur
----------	------------	----------

- Techniques de progression :

• être capable d'utiliser un descendeur sur une corde double et simple (position rapide, mixte ou normale)			
• connaître les différentes techniques de descente sur corde double			
• être capable de descendre sur un rappel guidé			
• être capable de franchir un relais			
• être capable de franchir une déviation			
• savoir faire une clé d'arrêt sur son descendeur			
• savoir utiliser un système de freinage supplémentaire			
• avoir à portée de main une lame tranchante toujours disponible, d'une seule main et sans gêne			
• connaître les précautions d'usage avant de s'engager dans un rappel (cheveux, position, consignes, etc..)			
• avoir des notions sur les problèmes liés aux obstacles types (départ bombé, plan incliné, réception; risques aquatiques)			
• savoir conjuguer les techniques de progression en fonction du milieu, du groupe et de l'ordre de passage			
• savoir composer une trousse de rééquipement complète			
• être capable d'instaurer une méthode de communication (code sonore et gestuel)			
• savoir gérer les problèmes spécifiques liés à un frottement (aménagement, décalage, répartition, protection)			
• être à même de sécuriser la zone d'accès et de départ d'un obstacle (consigne, aménagement)			
• connaître les précautions d'usage pour le rappel de la corde (essai préalable, démêlage, technique)			

- Mains courantes :

• être capable de franchir une main courante (utilisation des longes)			
• être capable d'installer une main courante de progression rappelable (mise en place de la corde, fiabilité des amarrages)			
• être capable de contre assurer une main courante (mise en place de la corde d'assurance, amarrage intermédiaire)			
• être capable d'assurer la progression d'un équipier engagé sur une main courante			
• avoir des notions sur les efforts engendrés par les mains courantes (élasticité de la corde, présence de câbles ou fil clair)			

- Passage sur tyrolienne inclinée :

• être capable d'utiliser une tyrolienne			
• connaître les risques particuliers, que présentent les tyroliennes inclinées			
• connaître l'utilisation des poulies sur tyrolienne			
• savoir mettre en place et tendre une tyrolienne rappelable (installation de la corde, mise en tension)			
• être capable de mettre en place un système de freinage au départ, durant, ou à l'arrivée d'une tyrolienne			
• connaître les différentes façons de progresser sur une tyrolienne			
• avoir des notions sur les efforts générés sur le matériel sollicité			

- Passage en toboggan :

• connaître la technique gestuelle pour la descente d'un toboggan			
• être capable d'évaluer la faisabilité d'un toboggan (parcours de descente, zone de réception)			
• être capable d'aménager et de sécuriser le départ d'un toboggan			
• être capable de gérer le passage d'un groupe (ordre de passage, balisage, aménagement, consigne)			

- Saut en contre bas :

• connaître la technique gestuelle pour sauter			
• être capable de vérifier la faisabilité d'un saut (vérification de la vasque, encombrement...)			
• être capable de sécuriser le départ d'un saut (corde d'accès possibilité d'utiliser une corde de descente)			
• être à même de sécuriser la zone de réception d'un saut (corde de secours, sac flotteur, secouriste)			
• être capable d'assurer le passage d'un groupe lors d'un saut (organisation, ordre, consigne, aptitude)			
• être capable d'apprécier la volonté et la capacité du candidat			

Commission Nationale de Descente de Canyon

3) Progression aquatique :	Autonome	Initiateur	Moniteur
- Technique de progression :			
• être capable de progresser en nageant de façon rapide ou reposante (nage ventrale ou dorsale)			
• être capable d'effectuer un départ plongé			
• être capable de progresser sur une tyrolienne "aquatique" rectiligne ou pendulaire			
• être capable de vérifier l'encombrement d'une vasque (vérification visuelle en profondeur ou tactile)			
• être à l'aise en eau vive (position de nage, anticipation, assurance)			
• être capable d'effectuer un bac (utiliser contres courants, obstacles, veines, zones d'arrêt, reprise de veine)			
• être capable de récupérer un objet immergé à trois mètres de fond (canard, ventilation, apnée)			
• connaître l'utilisation d'un kit flotteur			
• être capable de définir un parcours pour effectuer un bac (départ, arrivée, reconnaissance berge, obstacle, contre courant)			
• être capable d'assurer un nageur par lancer de corde de secours (matériel, technique, emplacement)			
• connaître la méthode d'approche d'un nageur en difficulté (panique)			
• être capable de remorquer un équipier (position, rétropédalage)			
• être capable d'anticiper sur les obstacles aquatiques, organisation de la progression en groupe, consignes			
• connaître la mise en place des tyroliennes aquatiques (pendulaire, rectiligne)			
• être capable d'assurer la progression d'un nageur encordé en fonction de l'obstacle à franchir (choix de l'emplacement)			
• être capable de mettre en place un nageur sauveteur encordé			
- Environnement aquatique			
• avoir des notions sur les dangers de l'eau vive en général			
• être capable de lire l'eau vive (veine, drossage, rappel, siphon, contre courant, obstacle, marmite)			
• connaître les techniques théoriques de réchappes par rapport aux obstacles en eau vive			
• avoir des notions sur un débit d'eau (vitesse, volume, puissance)			

N.B. : Pour les candidats au stage de moniteur titulaire d'un brevet d'une autre discipline à corde (prérequis équivalent), la maîtrise de l'eau vive est sans conteste le point le plus délicat. La CNC recommande donc vivement aux candidats concernés de suivre une formation préalable en eau vive. L'unité de formation Eau Vive est totalement appropriée.

Commission Nationale de Descente de Canyon

<u>4) Compétences d'encadrement, pédagogie et sécurité:</u>	Autonome	Initiateur	Moniteur
--	----------	------------	----------

a) Préparation d'une sortie			
• connaître ses capacités physiques			
• connaître ses capacités techniques			
• être capable de choisir la course en fonction du groupe (choix du site, modalité de progression, adaptation au groupe)			
• être capable de s'informer et de tenir compte des conditions météo			
• être capable d'organiser une sortie (accès, navette, approche, temps de parcours, échappatoire)			
• renseigner quelqu'un sur la sortie, les conditions d'alerte			
• être capable de prévoir un matériel adapté pour la sortie (nb cordes dont secours, sac flotteur, amarrage)			
• être capable de composer un groupe en fonction de la course (nombre mini, maxi, homogénéité)			
• être capable de tenir compte du bassin hydrologique, affluent, barrage, débit, traversée de collecteur			
• être capable de préparer du matériel de secours (couverture survie, pharmacie, vivre, éclairage, etc.)			

b) Gestion d'un groupe en canyon			
• être capable de se préparer en fonction des caractéristiques de la marche d'approche A/R (hyperthermie, déshydratation)			
• être capable de progresser efficacement en terrain accidenté et/ou aquatique (désescalade, marche en rivière, progression en chaos de bloc, saut, toboggan, nage, etc.)			
• être capable de progresser efficacement sur corde (main courante, rappel, remontée, passage nœud, etc.)			
• être capable de décider de renoncer, de s'échapper ou de changer d'objectif			
• être capable d'effectuer la reconnaissance et de s'assurer de la faisabilité d'un saut, ou d'un toboggan			
• être capable de vérifier le matériel individuel et collectif			
• s'assurer que personne ne soit seul devant ou derrière (consignes, serre-file, ...)			
• être capable d'anticiper sur les obstacles (reconnaissance, évaluation des difficultés)			
• être capable de se faire reconnaître comme le responsable du groupe			
• être capable de donner des consignes claires et efficaces et d'assurer des choix			
• être capable d'adapter les techniques de progression compte tenu du groupe, des difficultés (rapidité, efficacité, adaptation)			
• être capable d'encadrer un groupe (attentif, sécurisant, maîtrise du groupe, communication, dynamisme)			
• être capable d'apprécier le niveau du public (aisance, témérité)			
• disposer d'une expérience significative en canyon (liste de course conséquente, variée)			
• être capable d'organiser un stage de découverte et d'initiation			
• être capable d'organiser un stage ou un programme de formation (conformément aux prérogatives)			

<u>5) Connaissance du milieu :</u>			
---	--	--	--

a) Géologie			
• avoir des notions sur les différents types de roches			
• avoir des notions sur les possibilités d'équipements prévisibles en fonction de la roche			
• avoir des notions sur la géomorphologie des canyons (obstacles types, échappatoires, formes)			

b) Hydrologie			
• avoir des notions de bassins d'alimentation (surface, géographie, végétation, lithologie, gradient hydraulique)			
• avoir des notions de régimes hydrologiques (climat, saison, fonte des neiges)			
• avoir des notions sur les particularités des zones karstiques			

c) Biotope et environnement			
• connaître les règles de bonne conduite vis à vis des autres usagers et des riverains			
• avoir des notions sur la conduite à tenir en vue de protéger l'environnement des canyons			
• avoir quelques notions sur la faune des canyons et notamment les invertébrés aquatiques			

d) Météorologie			
• connaître les notions élémentaires de météorologie appliquées au domaine montagnard			
• connaître le numéro d'appel des services locaux de météorologie et comprendre le bulletin			
• savoir interpréter les signes avant coureur de changement de conditions météorologiques			

<u>6) Réchappe et secours</u>	Autonome	Initiateur	Moniteur
--------------------------------------	----------	------------	----------

a) Réchappe

• être capable de passer un nœud à la descente			
• être capable de faire une inversion descente/montée			
• être capable de remonter sur corde simple ou double			
• être capable d'effectuer un auto dégagement d'urgence (tête d'alouette, ...)			
• être capable d'improviser un descendeur			
• connaître quelques nœuds auto-bloquants (machard, valdôtain, ...)			
• connaître au moins un système auto bloquant mécanique (mousqueton double ou mousqueton + maillon)			
• connaître l'utilisation du huit italien			
• être capable d'improviser un baudrier			
• être capable de descendre sur corde tendue			
• être capable de réaliser un nœud largable			

b) Secours

• être capable de fixer une corde de secours pour assister un coéquipier en difficulté			
• être titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours (minimum PSC1 ou AFPS)			
• être capable de mettre un blessé en attente, effectuer un bilan traumatique, analyser les lieux, passer l'alerte			
• être capable d'aborder un équipier en détresse dans l'eau et de le remorquer			
• être capable de porter assistance à un équipier en difficulté au moyen d'une corde de secours			
• être capable de décrocher par couper de corde un équipier bloqué depuis le haut d'un rappel			
• être capable de larguer un équipier bloqué sur corde double			
• être capable de remonter un équipier bloqué sur corde (balancier)			
• être capable de décrocher un équipier bloqué sur corde depuis le bas d'un rappel			
• être capable de mettre en place un palan de réchappe			

<u>7) Connaissance générales :</u>			
---	--	--	--

Orientation

• savoir utiliser une carte topographique (lecture, sigles représentés)			
• être capable de s'orienter sur le terrain, de choisir un itinéraire			

Structures fédérales

• connaître les actions de la commission nationale de canyon			
• connaître les structures de la FFCAM, ses actions, ses prérogatives (UFCA)			
• connaître le fonctionnement de la commission nationale de canyon			
• connaître les aspects juridiques liés à l'encadrement (UFCA)			

17. Caractéristiques des stages

Stage découverte

- Objectif: - découvrir l'activité et le milieu
Durée: - minimum 2 jours
Organisation: - club
Inscription: - attestation de natation de 50 m signée par un titulaire du BEESAN ou MNS,
- être âgé de 12 ans minimum; autorisation parentale pour les mineurs,
- certificat médical d'aptitude à la pratique du canyon de moins d'un an.

Stage d'initiation

- Objectif: - découvrir l'activité et le milieu, et s'initier aux aspects techniques
Durée: - 3 à 5 jours
Organisation: - club
Inscription: - attestation de natation de 50 m signée par un titulaire du BEESAN ou MNS,
- être âgé de 12 ans minimum; autorisation parentale pour les mineurs,
- certificat médical d'aptitude à la pratique du canyon de moins d'un an.

Stage de validation autonome en progression (UVPA)

- Objectif : - devenir Autonome en progression personnelle
Durée : - 4 jours minimum
Organisation : - club, comité départemental, comité régional
Inscription : - attestation de natation de 50 m signée par un titulaire du BEESAN ou MNS,
- être âgé de 14 ans minimum; autorisation parentale pour les mineurs,
- certificat médical d'aptitude à la pratique du canyon de moins d'un an.

Stage de formation aux techniques verticales (UFTV)

- Objectif : - se perfectionner aux techniques d'équipement et préparer les tests techniques de l'initiateur
Durée : - 4 jours minimum
Organisation : - club, comité départemental, comité régional
Inscription : - autonome,
- attestation de natation de 50 m signée par un titulaire du BEESAN ou MNS,
- être âgé de 14 ans minimum; autorisation parentale pour les mineurs,
- certificat médical d'aptitude à la pratique du canyon de moins d'un an.

Tests techniques d'entrée au stage initiateur (UVTT)

- Objectif : - valider les tests d'entrée du stage initiateur
Durée : - 1,5 jour minimum
Organisation : - comité départemental, comité régional
Inscription : - attestation de natation de 50 m signée par un titulaire du BEESAN ou MNS,
- être âgé de 17 ans minimum; autorisation parentale pour les mineurs,
- certificat médical d'aptitude à la pratique du canyon de moins d'un an.

Stage de formation Initiateur

- Objectif : - devenir Initiateur
Durée : - 6 jours minimum
Organisation : - comité régional
Inscription : - autonome depuis au moins une saison.
- attestation de natation de 50 m signée par un titulaire du BEESAN ou MNS,
- être titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours (AFPS ou PSC1),
- être titulaire d'une attestation de la formation UFCA dispensée par la FFCAM,
- être âgé de 17 ans minimum ; autorisation parentale pour les mineurs. Le brevet est effectif à partir de 18 ans,
- certificat médical d'aptitude à la pratique du canyon de moins d'un an.

Stage de formation Moniteur

- Objectif: - devenir moniteur
Durée : - 6 jours
Organisation : - comité régional
Inscription : - initiateur depuis au moins une saison ou prérequis équivalent,
- être âgé de 18 ans mini,
- certificat médical d'aptitude à la pratique du canyon de moins d'un an,
- posséder le niveau initiateur canyon.

Stage Instructeur

- Objectif: - devenir formateur de cadre
Durée : - 5 jours
Organisation : - commission nationale
Inscription : - certificat médical d'aptitude à la pratique du canyon de moins de trois mois,
- être titulaire du brevet de Moniteur depuis au moins deux ans,
- justifier des prérequis réglementaires.

Unités de formation à thème

- Objectif: - se spécialiser dans la maîtrise de techniques thématiques (voir liste page 11)
Durée : - 2 à 4 jours
Organisation : - club ou comités
Inscription : - certificat médical d'aptitude,
- prérequis selon nécessité.

18. Détails des tests techniques de l'UVTT.

Ce chapitre présente la grille des tests techniques. Il permet aux futurs stagiaires de cette unité de valeur de se préparer dans leur club et d'évaluer leur niveau. Afin de rendre cette autoévaluation préliminaire efficace, il est plus qu'utile de la réaliser au coté d'un cadre déjà breveté en descente de canyon. Ceci est particulièrement important pour les stagiaires venant avec une formation dans une autre activité à corde (notamment escalade et alpinisme)

1- Matériel et nœuds (falaise d'exercice).

Contenu de l'exercice	Contraintes	Critères d'évaluation
Présenter le matériel individuel	Stagiaire équipé. Matériel en bon état et adapté (longes de bonnes longueurs, etc...).	<u>Justification</u> du matériel présenté et <u>connaissance</u> de son usage
Les nœuds	8, raboutage, ½ cabestan + nœud d'arrêt, nœud sangle	<u>Réalisation sans hésitation</u>

2- Progression individuelle simple (sur falaise ou en atelier d'exercice et canyon).

Contenu de l'exercice	Contraintes	Critères d'évaluation
Remontée sur corde simple	Technique libre, matériel personnel ; 5m mini	<u>Efficacité</u> , bon choix technique
Remontée sur corde double	Technique libre, matériel personnel ; 5m mini	<u>Efficacité</u> , bon choix technique
Traversée sur main courante multipoints	Progression sur paroi verticale	<u>Sécurité</u> , longes en place
Arrêt plein vide.	Clef d'arrêt sécurisé	<u>Sécurité + efficacité</u> , au départ de l'arrêt
Choix d'un frein supplémentaire	Choix d'un frein supplémentaire en cours de descente	<u>Efficacité</u>
S'auto-assurer en descente	Choix libre	<u>Sécurité</u>
Descente de fortune	Sur ½ cabestan	<u>Efficacité et sécurité</u>

Nota : une des deux remontées seulement **en canyon**.

3- Progression individuelle avec obstacles (sur falaise ou en canyon).

Contenu de l'exercice	Contraintes	Critères d'évaluation
Descente sur corde avec fractionnement		<u>Sécurité</u> , aucune mise hors assurage
Passage d'une déviation		<u>Sécurité</u>
Passer un nœud à la descente	Sans prendre d'appui sur une paroi, plein gaz	<u>Sécurité et efficacité</u> , bon usage du matériel
Faire une conversion descente montée	Choix libre	<u>Sécurité et efficacité</u>

4- Franchissement des obstacles (en canyon).

Contenu de l'exercice	Contraintes	Critères d'évaluation
Installer une main courante (sans point intermédiaire)	Doit être rappelable et efficace (chute effectuée)	<u>Sécurité</u> , simplicité, efficacité du rappel de corde
Installer un rappel débrayable du haut à la suite de la main courante	Technique libre, sera mis en fonction puis stoppé ; corde unique pour m.c. et rappel.	<u>Sécurité, efficacité, montage adapté</u>

Détails sur quelques notions :

- Efficacité : l'installation sera testée. Elle doit fonctionner sans problème et sans intervention de force.
- Sécurité : toutes les opérations doivent toujours se dérouler de façon à ce que le cadre et les équipiers ne soient jamais exposés au risque de chute. En particulier, sont éliminatoires les situation de chute en facteur 1 ou plus.

Dans tous les cas, lors du départ en rappel, le candidat sera en tension sur son descendeur avant de se délonger de l'amarrage (point éliminatoire).

19. Exemples de programmes de stages

Les exemples de programme suivants sont à l'usage des organisateurs de stage qui s'en inspireront pour réaliser leur programme final.

Exemple de programme pour un stage de découverte sur un ou deux jours

J 1	- accueil - présentation - réglage du matériel	- découverte d'un canyon (horizontal, aquatique) progression aquatique, saut, désescalade, etc ... - observation du milieu	présentation du milieu et de l'activité soirée à thème
J 2	- découverte d'un canyon (faibles verticales) progression, saut, toboggans, descente sur corde - observation du milieu	- établissement de passeport FFCAM - rangement du matériel - clôture du stage	

Exemple de programme pour un stage d'initiation sur quatre jours

J 1	- accueil - présentation - installation - réglage du matériel	- découverte aquatique en canyon (canyon horizontal, aquatique) - progression aquatique : nage, apnée, recherche d'objets, saut, toboggans - observation du milieu	présentation des techniques soirée à thème
J 2	Agrès en falaise - techniques de progression et de descente sur corde	- découverte de la progression verticale en canyon (canyon à faibles verticales) progression : descente sur corde, mains courantes - technique de réchappes simples - observation du milieu	soirée libre
J 3	- descente d'un canyon , moyennes verticales - progression variée - techniques d'auto secours simples - observation du milieu		la vie associative, la FFCAM, la CNC Film Canyonissimo
J 4	- descente d'un canyon , moyennes verticales	- rangement du matériel et des locaux - clôture du stage - émargement du passeport canyon FFCAM - questions diverses, débat	

Le stage d'initiation peut être réalisé sur deux week-ends.

Exemple de programme pour un stage UVPA sur quatre jours

J 1	- accueil - présentation - installation	Matériel individuel - présentation, réglages...	Descente d'un canyon court - technique de progression et de descente sur corde - observation du milieu	Présentation de la fédération, du cursus de formation et du passeport
J 2	Agrès en falaise - passage de nœud, de déviation, de fractionnement - remontée et technique de réchappe		Atelier eau vive - nage, départ plongé, contre, bac - utilisation de la sécurité à lancer - progression tyrolienne aquatique	Présentation du milieu : hydrologie, géologie, biotope
J 3	Agrès en falaise - passage de nœud, de déviation, de fractionnement - remontée et technique de réchappe	Descente d'un canyon (moyennes verticales) - progression en condition d'autonomie - observation du milieu		Soirée libre ou à thème Structures fédérales, prévention sécurité
J 4	Descente d'un canyon technique - progression en condition d'autonomie - observation du milieu		- rangement du matériel et des locaux - clôture du stage - émargement du passeport.	

Exemple de programme pour un stage UFTV sur quatre jours

J 1	- accueil - présentation - organisation et objectifs du stage - installation	Agrès en falaise - matériel personnel et collectif - techniques progression « Autonome » - techniques de réchappes et d'auto-secours « Autonome »	- bilan journalier - soirée à thème (préparation de course). - préparation de la course du lendemain
J 2	Cours formation : Équipement de verticales : le relais, mise en place de la corde, notion de débrayable	Descente d'un canyon à faibles verticales. - évaluation de l'aisance en progression personnelle - mise en situation, travail des techniques de descente, progression, utilisation du milieu, saut, toboggan - observation du milieu	- bilan journalier - rapport de stage - préparation de la course du lendemain - soirée à thème (risques aquatiques, frottement)
J 3	Cours formation : Mains courantes, débrayables, guidés...	Descente d'un canyon à moyennes verticales. - mise en pratique des techniques enseignées - sensibilisation gestion du groupe, évaluation des difficultés, - technique d'auto secours.	- bilan journalier - apport théorique : météo, hydrologie, biotope ...
J 6	Descente d'un canyon technique - travail des points faibles - atelier technique de secours (coupés de cordes, ...)		- bilan personnalisé - rangement du matériel et des locaux - clôture du stage - émargement du passeport FFCAM

Exemple de programme pour un stage de formation Initiateur sur six jours

J 1	<ul style="list-style-type: none"> - accueil - présentation - organisation et objectifs du stage - installation 	Contrôle du matériel	Descente d'un canyon à verticales enchaînées. <ul style="list-style-type: none"> - mise en situation, maîtrise des techniques de descente, progression, utilisation du milieu, saut, toboggan, observation du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> - bilan journalier - rapport de stage - soirée à thème : eau vive et hydrologie - préparation de la course du lendemain
J 2	Cours formation : Complément éventuel pour eau vive	Descente en stade d'eau vive et/ou canyon aquatique <ul style="list-style-type: none"> - travail des techniques de secours - travail des techniques de progression individuelles. - travail des techniques d'assistance - travail des techniques de franchissement de groupe 		<ul style="list-style-type: none"> - bilan journalier - rapport de stage - préparation de la course du lendemain - soirée à thème : matériel fongible et accastillage
J 3	Cours Formation : Techniques verticales fractionnement, déviation humaine, Pose d'équipement	Descente d'un canyon technique : apprentissage des techniques pour encadrement d'autonome <ul style="list-style-type: none"> - mise en pratique des techniques enseignées. - choix d'un canyon à nombreuses verticales 		<ul style="list-style-type: none"> - bilan journalier et bilan de mi-stage - apport théorique : météo, biotope, géologie ...
J 4	Cours Formation : <ul style="list-style-type: none"> - initiation - autosecours - matériel d'équipement 	Descente d'un canyon pour débutants <ul style="list-style-type: none"> - travail de la position du cadre - gestion du groupe, rythme - travail de techniques spécifiques 	Exercices d'autosecours : <ul style="list-style-type: none"> - techniques spécifiques en stade ateliers - pose d'équipement 	<ul style="list-style-type: none"> - bilan journalier - rapport de stage - préparation de la course du lendemain - soirée à thème : secours, physiologie, alerte, trousse de secours
J 5	Cours Formation : Pédagogie, gestion de groupe	Descente d'un grand canyon <ul style="list-style-type: none"> - mise en pratique des techniques enseignées - sensibilisation gestion du groupe, évaluation des difficultés, - travail des points faibles 		<ul style="list-style-type: none"> - bilan journalier - rapport de stage - soirée à thème : fonctionnement CNC - préparation de la course du lendemain
J 6	Descente de canyon, gestion de groupe <ul style="list-style-type: none"> - logistique liée au groupe, - organisation et progression du groupe en canyon - évaluation de l'aisance et de la sécurité dans l'encadrement du groupe 			<ul style="list-style-type: none"> - bilan personnalisé - rangement du matériel et des locaux - clôture du stage - émargement de la fiche récapitulative stagiaire

Exemple de programme pour un stage de formation Moniteur sur six jours

J 1	<ul style="list-style-type: none"> - accueil - présentation - organisation et objectifs du stage - installation 	Contrôle du matériel	Descente d'un canyon à verticales enchaînées. <ul style="list-style-type: none"> - mise en situation, maîtrise des techniques de descente, progression, utilisation du milieu, saut, toboggan, observation du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> - bilan journalier - rapport de stage - soirée à thème : eau vive et hydrologie - préparation de la course du lendemain
J 2	Cours formation : Complément éventuel pour eau vive	Descente en stade d'eau vive et/ou canyon aquatique <ul style="list-style-type: none"> - mise en place et fonctionnement des ateliers - analyse des sites, des risques et possibilités - mise au point sur les techniques de franchissement de groupe 		<ul style="list-style-type: none"> - bilan journalier - rapport de stage - préparation de la course du lendemain - soirée à thème : matériel fongible et accastillage
J 3	Cours Formation : Techniques et pose d'équipement spécifiques (niveau moniteur)	Descente d'un canyon technique : réflexion sur le montage d'ateliers <ul style="list-style-type: none"> - mise en pratique des techniques nouvelles. - adéquation du choix des obstacles avec les techniques à enseigner 		<ul style="list-style-type: none"> - bilan journalier et bilan de mi-stage - apport théorique : météo, biotope, géologie ...
J 4	Cours Formation : Pédagogie, gestion de groupe	Descente d'un grand canyon <ul style="list-style-type: none"> - mise en pratique des techniques enseignées - sensibilisation gestion d'un groupe en cours de formation, évaluation des difficultés, - travail des points faibles 		<ul style="list-style-type: none"> - bilan journalier - rapport de stage - préparation de la course du lendemain - soirée à thème : secours, physiologie, alerte, trousse de secours -
J 5	Cours Formation : <ul style="list-style-type: none"> - formation - autosecours 	Exercices d'autosecours : <ul style="list-style-type: none"> - techniques spécifiques en stade ateliers - révision et travail sur l'ensemble des techniques 		<ul style="list-style-type: none"> - bilan journalier - rapport de stage - soirée à thème : fonctionnement CNC - préparation de la course du lendemain
J 6	Descente de canyon, gestion de groupe avec un objectif de formation (public) <ul style="list-style-type: none"> - logistique liée au groupe, - organisation et progression du groupe en canyon - évaluation de l'aisance et de la sécurité dans l'enseignement des participants 			<ul style="list-style-type: none"> - bilan personnalisé - rangement du matériel et des locaux - clôture du stage - émargement de la fiche récapitulative stagiaire

Programme d'un stage d'Instructeur sur cinq jours

Le programme du stage d'instructeur ne peut pas se définir. Sa conception et son contenu font partie intégrante du travail à mener par les instructeurs stagiaires, et ce, sous la conduite de l'équipe pédagogique.

Exemple de programme pour un Recyclage de cadres sur deux jours

J 1	<ul style="list-style-type: none"> - accueil - présentation - organisation et objectifs du recyclage - installation 	Canyon technique ou ateliers <ul style="list-style-type: none"> - révision technique - nouveautés - échanges techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - le rôle de cadre et la vie de club - la CNC et le cursus de formation - pédagogie, enseignement, sécurité - échanges techniques sur pan
J 2	Canyon technique : situation d'encadrement (public) <ul style="list-style-type: none"> - mise en application des nouveautés - mise en application des techniques révisées et/ou modifiées 		<ul style="list-style-type: none"> - bilan journalier - émargement du passeport - clôture du recyclage

Exemple de programme pour l'UF Eau Vive sur deux jours

J 1	<ul style="list-style-type: none"> - accueil - présentation - organisation - installation 	Parcours hydrospeed <ul style="list-style-type: none"> - lecture de l'eau - pratique en parcours - expérience et utilisation des mouvements d'eau 	Techniques de sécurité <ul style="list-style-type: none"> - lancer de sécurités, techniques, balanciers - assistance directe (plongeon), remorquage - tyrolienne oblique 	<ul style="list-style-type: none"> - exposé des techniques - exposé hydrologie - préparation des exercices J2
J 2	Canyon aquatique <ul style="list-style-type: none"> - mise en application des techniques en canyon aquatique - mise en application du secours en canyon aquatique 			<ul style="list-style-type: none"> - bilan du stage - émargement du passeport - clôture

Exemple de programme pour l'UF Grandes verticales sur deux jours

J 1	<ul style="list-style-type: none"> - accueil - présentation - organisation - objectifs - installation 	Canyon avec grandes verticales <ul style="list-style-type: none"> - mise en place des sécurités - descente du premier, sécurité, auto-assurance - descente du groupe, assurage par équipier - descente du dernier 	Exposés <ul style="list-style-type: none"> - bilan de la journée : synthèse des techniques - les techniques d'auto-assurance - les techniques d'assurage - la gestion des frottements - gestion de la progression d'un groupe en grande verticale
J 2	Canyon avec grandes verticales <ul style="list-style-type: none"> - mise en pratique des notions vues en exposés - gestion du groupe et organisation matérielle - gestion des frottements (protection, débrayage) 		<ul style="list-style-type: none"> - bilan du stage - émargement du passeport - clôture

Ce programme peut facilement intégrer une troisième journée de mise en application globale des techniques.

Exemple de programme pour l'UF équipement sur trois jours

J 1	<ul style="list-style-type: none"> - accueil - présentation - organisation - objectifs - installation 	Canyon technique <ul style="list-style-type: none"> - reconnaissance d'obstacles - analyse et critique des équipements en place - réflexion sur l'équipement optimal - pose de chevilles autoforeuse (hors canyon) 	Exposés <ul style="list-style-type: none"> - philosophie de l'équipement - les matériaux d'équipement - géométrie des amarrages
J 2	Canyon classe « école » ayant été repéré comme nécessitant un rééquipement lourd (exemple : amarrage hors crue) <ul style="list-style-type: none"> - analyse de chaque obstacle - définition du type d'équipement - accès à la tête de cascade (main courante) - géométrie et installation de la tête de cascade - amarrages par scellement (broches) ou expansion (goujon) 		Exposés <ul style="list-style-type: none"> - géologie et géomorphologie appliquées à l'équipement - principes de rééquipement dans les différentes classes de canyon - principe mécanique de résistance des amarrages
J 4	Canyon classe « sportif » ayant été repéré comme nécessitant un rééquipement lourd (exemple : amarrage hors crue) <ul style="list-style-type: none"> - analyse de chaque obstacle - définition du type d'équipement - accès à la tête de cascade (main courante) - géométrie et installation de la tête de cascade - amarrages par scellement (broches) ou expansion (goujon) 		<ul style="list-style-type: none"> - bilan du stage - émargement du passeport - clôture

Exemple de programme pour l'UF Secours sur trois jours.

J 1	<ul style="list-style-type: none"> - accueil - présentation - organisation - objectifs - installation 	Falaise, ateliers : <ul style="list-style-type: none"> - exposé des techniques de secours autonome - pratique et évacuation verticale : mouflage, balancier, régulateur - pratique et évacuation horizontale : tyrolienne, frein, largage 	Exposés <ul style="list-style-type: none"> - bilan de la journée : synthèse des techniques - l'alerte en cas d'incident - la fiche de bilan - gestion du groupe, rythme - travail de techniques spécifiques
J 2	Canyon technique, encaissé, court <ul style="list-style-type: none"> - exercice de secours autonome par le haut et/ou par le bas - exercice de mise en sécurité - principe et application de gestion de la progression du secours - progression assistée directe : cacolet de fortune, italien - usage des tyroliennes et rappels guidés 		<ul style="list-style-type: none"> - bilan du stage - émargement du passeport - clôture

Cette UF peut avantageusement être précédée d'un ou deux jours supplémentaires consacrés à la formation de secouriste délivrant le PSC1 (anciennement AFPS).

L'UF n'intègre pas d'exercice de secours lourd compte tenu de limitations vis-à-vis de l'assureur.

Exemple de programme pour l'UF Canyon Terrain d'Aventure sur trois jours

J 1	<ul style="list-style-type: none"> - accueil - présentation - organisation - objectifs - installation 	Canyon aventure à dominante végétale <ul style="list-style-type: none"> - recours aux techniques d'amarrages naturels - astuces d'accès aux amarrages - topographie du canyon 	Exposés <ul style="list-style-type: none"> - bilan de la journée - le matériel d'équipement aventure - analyse bibliographique et cartographique - notion et principes de topographie - notion de météorologie adaptative
J 2	Canyon aventure à dominante verticale <ul style="list-style-type: none"> - recours aux techniques d'amarrages d'appoint (piton, coinneur, cheville) - sécurisation des accès - réflexion sur la progression du groupe - topographie du canyon 		Exposés <ul style="list-style-type: none"> - bilan de la journée - gestion du groupe, organisation - progression enchaînée par binômes - secourisme en milieu isolé - logistique de voyage
J 3	Canyon aventure <ul style="list-style-type: none"> - mise en pratique de toutes les techniques - progression optimale - amarrages et progression en passage aquatique marqué 	<ul style="list-style-type: none"> - bilan du stage - émargement du passeport - clôture 	

Exemple de programme pour l'UF environnement sur deux jours

J 1	<ul style="list-style-type: none"> - accueil - présentation - organisation - objectifs - installation 	Canyon ouvert <ul style="list-style-type: none"> - observation et dénomination des espèces - photographies en canyon des espèces observées - réflexes d'analyse du terrain - définition et usage des indices biologiques 	<ul style="list-style-type: none"> - présentation de la biocénose typique des canyons - les pollutions - progression adaptée d'un groupe en canyon - le substrat des canyons
J 2	Canyon encaissé <ul style="list-style-type: none"> - observation de la biocénose - analyse des différences avec le milieu ouvert - mise en application des consignes de progression respectueuse 		<ul style="list-style-type: none"> - bilan du stage - émargement du passeport - clôture

20. Éléments relatifs au cursus canyon antérieur à 2007

Jusqu'au 9 juin 2007, le cursus de formation de la CNC s'appuyait sur le niveau leader.

Celui-ci n'existe plus depuis le comité directeur des 8 et 9 juin 2007.

Le présent chapitre rappelle les éléments attachés à ce niveau afin d'assurer le suivi et le devenir des leaders formés jusqu'à cette date. Il traite également des modalités appliquées aux titulaires des brevets d'initiateur délivrés avant juin 2007.

LEADER FFCAM

Définition et niveau du Leader FFCAM de descente de canyon :

- il maîtrise l'utilisation du matériel individuel et collectif.
- il connaît l'environnement des canyons.
- c'est un responsable de sortie et il assure le choix du site, du matériel, de l'horaire et de l'accès, s'informe de la météo et des moyens d'alerte.
- il est capable d'encadrer des pratiquants validés Autonome en progression dans tous types de canyons.
- il donne les consignes et assure la cohésion du groupe.
- il prend les initiatives utiles, détermine et met en œuvre les modalités de progression pour permettre au groupe d'évoluer en sécurité.
- il est capable d'assister un équipier en difficulté.

Prérogatives du leader FFCAM :

Apte à organiser et encadrer, au sein du club, des sorties canyon ne comportant pas de débutants.

Cette qualification n'est plus délivrée depuis la fin de saison 2006.

Des sessions de validations de compétences seront organisées jusqu'en 2010 permettant aux Leaders FFCAM d'obtenir le brevet d'initiateur FFCAM.

La possibilité pour les leaders de présenter le stage Moniteur restera effective jusqu'en 2010.

INITIATEUR DE DESCENTE DE CANYON FFCAM

La définition, le niveau et les prérogative des titulaires du brevet d'Initiateur de descente de canyon FFCAM délivré avant le 30 septembre 2006 sont identiques à celles du nouveau brevet de Moniteur de descente de canyon FFCAM délivré depuis le 9 juin 2007.

Ce passage sera matérialisé dans les livrets de formation des cadres lors de leur prochain recyclage.

Commission Nationale de Descente de Canyon



3. ADMINISTRATION

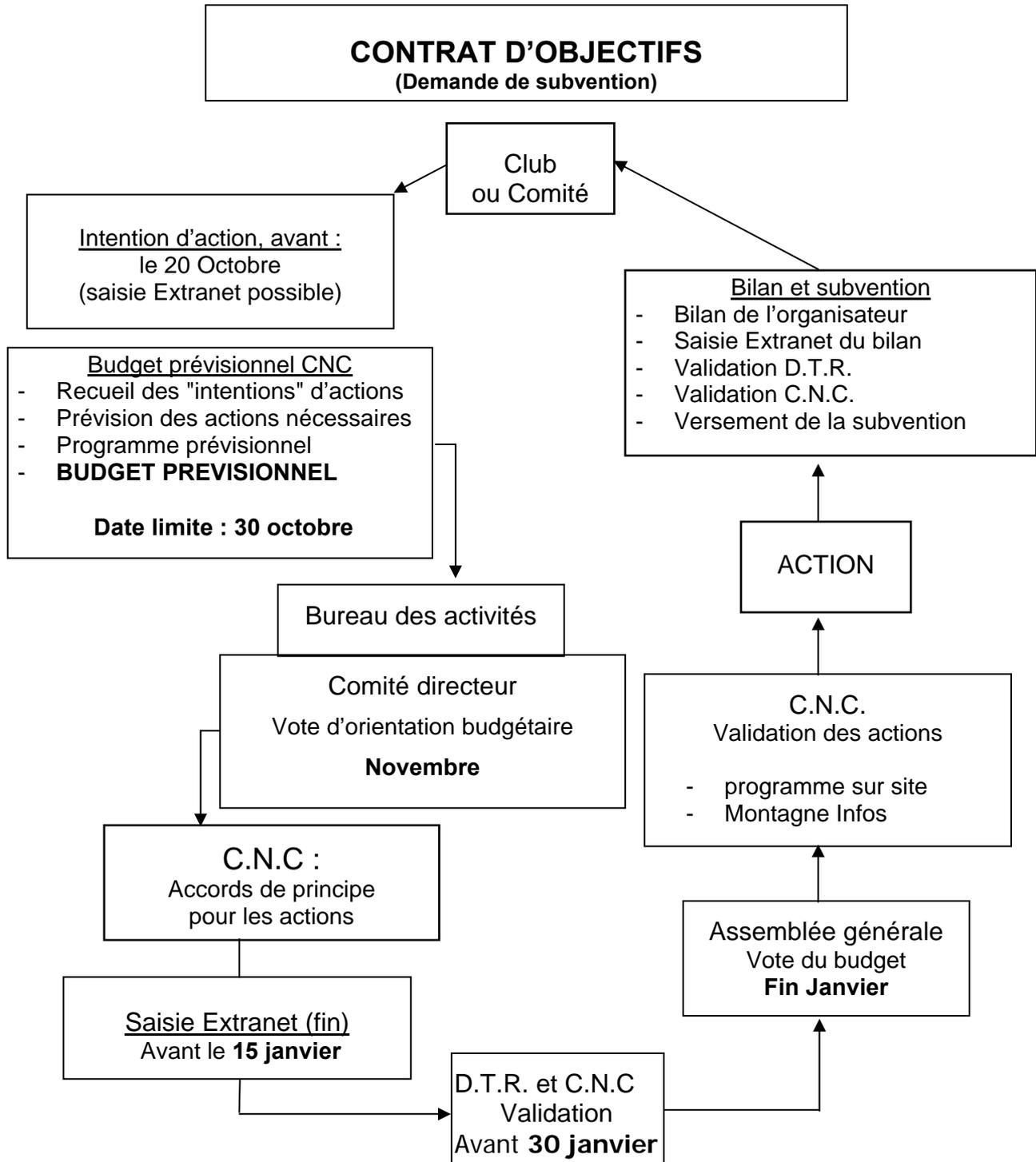
Commission Nationale de Descente de Canyon

21. Contrat d'Objectifs

Toute action de formation ou de rassemblement peut être proposée au calendrier fédéral (publié dans Montagnes Infos et référencés sur le site Internet de la fédération www.ffcam.fr). Une action peut ainsi bénéficier d'un numéro d'agrément fédéral et d'une subvention (selon les actions). La demande d'agrément se fait par le biais d'une saisie d'un contrat d'objectif.

La saisie d'un contrat d'objectif se fait sur le système Extranet de la fédération. Seuls les clubs et comités peuvent réaliser cette opération, par l'action de leurs présidents ou personnes déléguées (secrétaires généraux ou trésoriers le plus souvent).

Afin de faciliter le travail de la commission, il est fortement conseillé aux volontaires d'organisation des actions de se rapprocher de leur DTR avant de lancer une saisie sous Extranet.



Commission Nationale de Descente de Canyon

22. Éléments de budget pour contrat d'objectifs

Les anciens formulaires papier de contrat d'objectif et de bilan n'ont plus cours. Toutefois, la CNC propose le formulaire suivant pour permettre à un organisateur de transmettre tous les éléments comptables et administratifs nécessaires à la personne qui effectuera la saisie. Ce document facile à modifier, remplir et transmettre sert simultanément pour le contrat et pour le bilan. Les éléments portés correspondent à l'identique aux intitulés des panneaux d'Extranet facilitant ainsi le travail de chacun.

Éléments budgétaire d'action pour saisie Extranet - Bilan

Identifiant du stage : 2007 CA-CA-RIN-02-701 *Créé automatiquement*

Intitulé **Recyclage des cadres canyon**
(utiliser un des intitulés disponibles)

Organisateur *Club ou Comité organisateur*

Cadre responsable *Identifiant du cadre organisateur*
N° adhérent

Cadre bénévole *Identifiant du cadre technique si non organisateur*
N° adhérent

Cadre professionnel *Nom et prénom* *N° adhérent le cas échéant*

Lieu *Commune de localisation*

Formule d'hébergement *Autonomie, camping, demi-pension, pension*

Dates *Début et fin*

Prérequis *Préciser tranche d'âge et prérequis formel éventuel*

	Demande	Réponse CN	Réalisation	
Date de début	28/04/2007			
Nombre de places	6		5	
Subvention fédérale	400,00	350,00	350,00	
Subvention comité départemental	0,00		0,00	
Subvention comité régional	286,00		284,00	
Autres subventions	0,00		0,00	Total stagiaire
Participation stagiaire individuelle	75,00		60,00	300,00
Participation organisateur	0,00		0,00	
Frais généraux	20,00		30,00	
Honoraires professionnels	500,00		400,00	
Frais déplacements des encadrants	150,00		120,00	
Frais hébergement restauration	374,00		324,00	
Frais divers	92,00		60,00	
Budget	1136,00		934,00	

↑
Intitulés formels : ne pas modifier

Commission Nationale de Descente de Canyon

Afin de saisir les actions selon les intitulés de la commission, la liste des codes suivants



Commission Nationale de Descente de Canyon

Dénomination et code des activités répertoriées



Liste au 04/02/2009

	Intitulés	Codif Action	Code 3 lettres	Compta
Formation des cadres				
	Instructeur	BFCA20	INS	7B
	Moniteur	BFCA30	FCA	7A
	Initiateur	BFCA00	FCA	7A
	Validation Leader --> initiateur	BFCA00	FCA	7A
	Recyclage cadres	RFCA10	RIN	7D
Rassemblements				
	Cadres	AFRAC0	RAC	41
	National	AFRAN0	RAN	41
	Régional	AFRAR0	RAR	42
Unités de formation				
UFTV	Techniques verticales	UFTV10	UTV	7C
	Eau vive	UFEV10	UEV	7C
	Grandes verticales	UFGV10	UGV	7C
	Equipement de site	UFEQ10	UEQ	7C
	Terrain d'aventure	UFTA10	UCA	7C
	Secours	UFSE10	USC	7C
	Environnement	UFEN10	UET	7C
Unités de valeur				
UVPA	Progression Autonome	AFCTA0	ICA	7C
UVTT	Tests techniques	AFTCA0	TCA	7C
Divers				
	Matériel pour équipement de site	AFAME0	MES	8

Commission Nationale de Descente de Canyon



Commission Nationale de Descente de Canyon



23. Formulaires de stage

Commission Nationale de Descente de Canyon



Commission Nationale
de
Descente de Canyon



Stage agréé sous le n° :

UNITÉ DE FORMATION – UNITÉ DE VALEUR FFCAM

Dates et lieu de l'action :

Photo
nécessaire si
vous n'avez
pas de livret de
Formation.
Ne pas coller
définitivement
cette photo

FICHE D'INSCRIPTION et de VALIDATION (pour UV)

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Email :

Profession ou activité :

Club d'appartenance (4 chiffres) N° d'adhérent (8 chiffres)

Avez vous déjà un livret de formation C.A.F : oui N°:

non Reportez-vous aux documents exigés en bas de page

Brevets sportifs déjà obtenus :

Personne à prévenir en cas d'accident (nom, adresse, tél. ...) :

Nature de la formation :

Signature du candidat
(Faire précéder de la
mention : "Lu et approuvé")

*Cette fiche d'inscription est à retourner au Responsable Administratif du stage,
obligatoirement accompagnée des pièces suivantes :*

- une photo d'identité
- la photocopie de la licence FFCAM de l'année en cours
- un certificat médical datant de moins d'un an
- un brevet de natation 50 m nage libre (*disponible en piscine auprès des MNS*)
- un chèque de € à l'ordre de

Le Responsable Administratif de la formation
vous fournira:
- une fiche technique de renseignements.

Admis (cas d'une UV uniquement)

Non Admis (cas d'une UV uniquement)

(dans le cas de **NON ADMISSION**, joindre la photocopie de l'attestation de stage indiquant le motif de la non admission.)

Fait à le

Le Cadre Technique professionnel
Nom, Prénom, signature

Le Cadre Fédéral
Nom, Prénom, signature

Commission Nationale de Descente de Canyon



Commission Nationale
de
Descente de Canyon



Stage agréé sous le n° :

BREVET FÉDÉRAL FFCAM :

Dates et lieu de l'action :

Photo
nécessaire si
vous n'avez
pas de livret de
Formation.
Ne pas coller
définitivement
cette photo

FICHE D'INSCRIPTION et de VALIDATION (BREVET FÉDÉRAL)

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Email :

Profession ou activité :

Club d'appartenance (4 chiffres)..... N° d'adhérent (8 chiffres)

Avez vous déjà un livret de formation C.A.F : oui N°:.....

oui

non

Reportez-vous aux documents exigés en bas de la page

Brevets sportifs déjà obtenus :

Personne à prévenir en cas d'accident (nom, adresse, tél. ...) :

Pendant au moins 2 saisons, je m'engage, dès l'obtention du brevet Fédéral FFCAM d..... de descente de canyon, à encadrer des activités organisées par mon Club.

<p><u>Signature du candidat</u> (Faire précéder de la mention : "Lu et approuvé")</p>	<p>Cachet de l'association</p>	<p><u>Avis du président de l'association</u></p> <p>Je soussigné M certifie que le candidat suscit é est un membre actif de notre association et que celui-ci s'engage à participer à notre équipe d'encadrement.</p> <p>Fait à le</p>
---	---------------------------------------	--

Cette fiche d'inscription est à retourner au Responsable Administratif du stage, obligatoirement accompagnée des pièces suivantes :

- si vous n'avez pas de livret de formation
- attestation PSC1 (AFPS)
 - une photo d'identité
 - pour tous
 - la photocopie de la licence FFCAM de l'année en cours
 - l'attestation de suivi de l'UFCA
 - l'attestation de qualification aux Tests Techniques
 - un certificat médical datant de moins d'un an
 - un chèque de € à l'ordre de

Le Responsable Administratif de la formation vous fournira :

- un règlement de formation,
- un contenu de formation,
- une fiche technique de renseignements.
- un exemplaire du mémento de formation

Admis

Non Admis (dans le cas de NON ADMISSION, joindre la photocopie de l'attestation de stage indiquant le motif de la non admission.)

Fait à le

Le Cadre Technique professionnel
Nom, Prénom, signature

Le Cadre Fédéral
Nom, Prénom, signature

Commission Nationale de Descente de Canyon



**Commission Nationale
de
Descente de Canyon**



Stage agréé sous le n° :

RECYCLAGE CADRE FÉDÉRAL FFCAM

Dates et lieu de l'action :

Photo
nécessaire si
vous n'avez
pas de livret de
Formation.
Ne pas coller
définitivement
cette photo

FICHE D'INSCRIPTION et de VALIDATION (RECYCLAGE CADRE FÉDÉRAL)

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Email :

Profession :

Club d'appartenance (4 chiffres)..... N° d'adhérent (8 chiffres)

Avez vous déjà un livret de formation C.A.F : oui N°:.....

non Reportez-vous aux documents exigés en bas de la page

Brevets sportifs déjà obtenus :

Personne à prévenir en cas d'accident (nom, adresse, tél. ...) :

Nature du brevet :
Date d'obtention du brevet :

<p><u>Signature du candidat</u> (Faire précéder de la mention : "Lu et approuvé")</p>	<p>Cachet de l'association</p>	<p><u>Avis du président de l'association</u> Je soussigné M certifie que le candidat suscit� est un membre actif de notre association et que celui-ci s'engage � participer � notre �quipe d'encadrement. Fait � le</p>
---	---------------------------------------	---

Cette fiche d'inscription est   retourner au Responsable Administratif du stage, obligatoirement accompagn e des pi ces suivantes :

- si vous n'avez pas de livret de formation
- la photocopie du brevet requis pour ce recyclage
 - une photo d'identit 
- pour tous
- la photocopie de la licence FFCAM de l'ann e en cours
 - un certificat m dical datant de moins d'un an
 - un ch que de     l'ordre de

Le Responsable Administratif de la formation vous fournira:
- une fiche technique de renseignements.

Admis

Non Admis (dans le cas de NON ADMISSION, joindre la photocopie de l'attestation de stage indiquant le motif de la non admission.)

Fait   le

Le Cadre Technique professionnel
Nom, Pr nom, signature

Le Cadre F d ral
Nom, Pr nom, signature

Commission Nationale de Descente de Canyon



Commission Nationale
descente de canyon



Stage agréé sous le n° :

UNITE DE FORMATION :

ATTESTATION DE SUIVI DE STAGE : UNITE DE FORMATION

Nom : Prénom :

Adresse :

Club d'appartenance (4 chiffres) N° d'adhérent (8 chiffres)

a participé au stage de formation :

<u>Unité de Formation</u>	
<input type="checkbox"/> Eau vive	<input type="checkbox"/> Grandes verticales
<input type="checkbox"/> Auto-secours	<input type="checkbox"/> Canyonisme en terrain d'aventure
<input type="checkbox"/> Équipement de sites	
<input type="checkbox"/> Techniques Verticales	
<input type="checkbox"/> UFCA	<input type="checkbox"/> autre :

qui s'est déroulé :

du au à

Observations de l'équipe pédagogique :

Le stagiaire a réglé la somme de euros par chèque à
qui couvre les frais de stage, l'hébergement et les frais d'encadrement.

Fait à le

Le Cadre Technique bénévole
Nom, Prénom, signature

Le cadre Fédéral
Nom, Prénom, signature

L'intéressé(e).
Nom, Prénom, signature

Commission Nationale de Descente de Canyon



Commission Nationale
descente de canyon



Stage agréé sous le n° :

UNITE DE FORMATION :

ATTESTATION DE SUIVI DE STAGE : UNITE DE VALEUR

Nom : Prénom :
.....

Adresse :
.....

Club d'appartenance (4 chiffres) N° d'adhérent (8 chiffres)

a participé au stage de formation :

<p><u>Unité de Valeur</u></p> <p><input type="checkbox"/> Progression autonome</p> <p><input type="checkbox"/> Tests techniques d'entrée en formation de cadre</p> <p><input type="checkbox"/> autre :</p>
--

qui s'est déroulé :

du au à

A l'issue de la formation, l'équipe pédagogique a procédé à l'évaluation suivante du candidat :

Admis

Non Admis (dans le cas de NON ADMISSION, joindre la photocopie de l'attestation de stage indiquant le motif de la non admission.)

<p>Observations de l'équipe pédagogique :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

Le stagiaire a réglé la somme de euros par chèque à
qui couvre les frais de stage, l'hébergement et les frais d'encadrement.

Fait à le

Le Cadre Technique bénévole ou professionnel Le cadre Fédéral
Nom, Prénom, signature

Nom, Prénom, signature

L'intéressé(e).
Nom, Prénom, signature

Commission Nationale de Descente de Canyon



Commission Nationale
descente de canyon



Stage agréé sous le n° :

BREVET FEDERAL CAF :

ATTESTATION DE SUIVI STAGE (BREVET FEDERAL)

Nom : Prénom :
.....

Adresse :
.....

Club d'appartenance (4 chiffres)..... N° d'adhérent (8 chiffres)

a participé au stage :

.....

qui s'est déroulé :

du au à
.....

Proposé au brevet fédéral d **fédéral CAF** *indiqué ci-dessus.*

Ce brevet lui sera attribué à la suite :

- *du contrôle du rapport de stage effectué par l'organisateur à la Commission Nationale concernée.*
- *de l'enregistrement et du contrôle des procédures par le bureau des activités.*

Tout dossier individuel incomplet suspendra la délivrance du brevet.

Ce brevet sera attesté pour les formations diplômantes par une vignette sur le livret formation, elle déclenche l'inscription automatique de l'adhérent au fichier national des cadres fédéraux pour une durée de cinq ans, le maintien de cette inscription est soumis à recyclage périodique.

Ajourné *pour les raisons ci-dessous (dans ce cas, 1 exemplaire de cette fiche ainsi qu'un exemplaire de la fiche d'inscription doivent être retournés au bureau des activités du siège fédéral) :*

Observations de l'équipe pédagogique :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le stagiaire a réglé la somme de euros par chèque à
qui couvre les frais de stage, l'hébergement et les frais d'encadrement.

Fait à le

Le Cadre Technique professionnel
Nom, Prénom, signature

Le cadre Fédéral
Nom, Prénom, signature

L'intéressé(e).
Nom, Prénom, signature

Commission Nationale de Descente de Canyon



Commission Nationale
descente de canyon



Stage agréé sous le n° :

INTITULE DE FORMATION :

ATTESTATION DE PAIEMENT

Nom : Prénom :

Adresse :

Club d'appartenance (4 chiffres) N° d'adhérent (8 chiffres)

a participé au stage de formation

qui s'est déroulé :

du au à

Le stagiaire a réglé la somme de euros par chèque à
qui couvre les frais de stage, l'hébergement (..... €) et les frais d'encadrement (..... €).

Fait à le

Le Cadre Administratif
Nom, Prénom, signature

Commission Nationale de Descente de Canyon



**Commission Nationale
descente de canyon**



Stage agréé sous le n° :

Intitulé de l'Action :

Dates et lieu de l'action :

BILAN PEDAGOGIQUE

Original à votre D.T.R accompagné de la fiche récapitulative stagiaires pour versement des subventions

ORGANISATEUR

Nom du responsable administratif :

Qualification, brevets, titres :

Adresse :

Tél. : Email :

Structure organisatrice (club, comité, ...) :

ENCADREMENT

<i>NOM Prénom</i>	<i>Club</i>	<i>Qualification, brevets</i>

STAGIAIRES niveau

Nombre, provenance,

.....

LIEU, LOGISTIQUE mécaniques

Lieu, hébergement, remontées

.....

Commission Nationale de Descente de Canyon

BILAN du point de vue des stagiaires (synthèse des fiches individuelles) et de l'encadrement

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

PROGRAMME REALISE
explicite

préciser ce qui a été fait de façon

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

REMARQUES
suggestions

propositions d'améliorations, idées,

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à le

Le cadre Fédéral responsable
Nom, Prénom, signature

Commission Nationale de Descente de Canyon

Fiche récapitulative des stagiaires							Commission Nationale de descente de Canyon		 club alpin français <small>fédération française des clubs alpins et de montagne</small>					
Intitulé de l'action :							Date :		Lieu :					
Stage agréé sous le n° :														
NOM	Prénom	date de naissance	adresse	code postal	VILLE	téléphone	adresse email	n° carte CAF			certif médical oui / non	photo identifié oui / non	ADMIS oui / non	
								n° club	n° adhésion	n° livret				
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														
13														
14														
15														

Le Cadre Technique Fédéral 1	Le Cadre Technique Fédéral 2	
NOM et Prénom :	NOM et Prénom :	Date :
Signature :	Signature :	le

Document à envoyer au DTR accompagné du Bilan Pédagogique du stage pour valider le versement des subventions éventuelles.

Commission Nationale de Descente de Canyon

Fiche récapitulative des stagiaires								Commission Nationale de descente de Canyon		 club alpin français <small>fédération française des clubs alpins et de montagne</small>					
Intitulé de l'action :								Date :		Lieu :					
Stage agréé sous le n° :															
NOM	Prénom	date de naissance	adresse	code postal	VILLE	téléphone	adresse email	n° carte CAF			AFPS oui / non	UFCA oui / non	certif médical oui / non	photo identité oui / non	ADMIS oui / non
								n° club	n° adhésion	n° livret					
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

Le Cadre Professionnel	Le Cadre Technique Fédéral	
NOM et Prénom :	NOM et Prénom :	Date :
Signature :	Signature :	le

Document à envoyer au DTR accompagné du Bilan Pédagogique du stage pour valider le versement des subventions éventuelles.